



300 FC/200 CFA

www.adiac-congo.com

N° 3092 - MERCREDI 13 DÉCEMBRE 2017



Le siège de l'Union européenne

## PROCESSUS ÉLECTORAL

## L'appui financier de l'UE assorti des conditions

La Belgique et ses partenaires de l'Union européenne (UE) conditionnent leur appui au processus électoral par l'application intégrale de l'Accord du 31 décembre. C'est ce qui ressort du Conseil des affaires étrangères de l'UE tenu le 11 décembre au siège de l'Institution. Il a rappelé à la RDC la nécessité d'appliquer toutes les mesures de décrispation politique prévues dans ledit accord avec, à la clé, la libération de tous les prisonniers politiques, la fin des poursuites judiciaires injustifiées, la fin de la duplication des partis politiques, etc.

La Belgique a décidé de réserver, dans un premier stade, cinq millions d'euros en appui aux élections, qui pourront être libérés dès que ces conditions seront réunies.

Page 3



Un Congolais accomplissant son devoir civique

## EXÉCUTION DU CALENDRIER ÉLECTORAL

## La Céni rassure, l'opinion toujours sceptique

Dans le cadre d'une récente réunion stratégique avec ses différents partenaires réunis autour du Comité de partenariat du projet d'appui au cycle électoral en République démocratique du Congo, la Céni s'est déclarée résolument engagée dans la mise en œuvre du calendrier électoral publié le 5 novembre dernier. À ce jour, près de 45 millions d'électeurs ont

déjà été enregistrés sur les listes électorales et les opérations sont sur le point de se clôturer dans l'ex-Kasaï. Cependant, il y a des risques liés à la qualité et au rythme d'exécution des engagements des divers partenaires de la Céni au processus électoral qui sont de nature, si on n'y prend garde, à tout chambouler, a averti son président.

Page 3

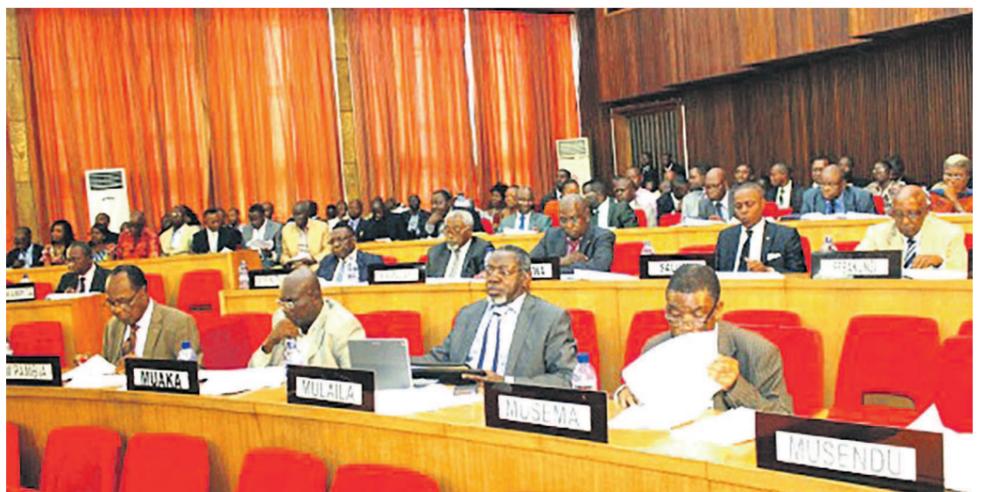
## SECONDE LECTURE DU PROJET DE LOI ÉLECTORALE

## Vent de pots-de-vin pour faire plier les sénateurs

Des espèces sonnantes et trébuchantes seraient mises à contribution dans l'objectif d'acheter les consciences des sénateurs. Vrai ou faux ? Est-il qu'un des sénateurs, en la personne de Romain Nimy, a confirmé ce qui passait pour une rumeur en indiquant qu'une offre de 2000 dollars aurait été déposée sur la table de chaque sénateur pour faire passer le projet de loi électorale.

Des sources proches du gouvernement, on nie les faits qualifiés de non fondés puisque non assortis des éléments de preuve. Déjà adopté à la chambre basse, le projet de loi électorale est censé être promulgué d'ici le 15 décembre conformément au calendrier électoral.

Page 4



Des sénateurs au cours d'une séance plénière

## GRAND KASAÏ

## Quatre cent mille enfants malnutris en lutte pour la survie

Selon l'Unicef, ces enfants âgés de moins de cinq ans souffrant de la malnutrition aiguë sévère pourraient mourir en 2018 s'ils ne sont pas assistés par des interventions sanitaires et nutritionnelles efficaces. Les conséquences hu-

manitaires des attaques des milices Kamwena Nsapu qu'a connues cette province de la RDC sont loin d'être effacées. Entre-temps, vingt-cinq zones de santé établies dans la région du Kasaï sont actuellement en situation de crise nu-

tritionnelle avec des seuils d'urgence en matière de nutrition dépassés. Il y a lieu de garantir l'accès aux services de santé et de nutrition de base aux populations retournées de sorte à aider les enfants malnutris à survivre.

Page 4

## ÉDITORIAL

## Rétropédalage ?

Il est trop tôt, bien sûr, pour affirmer que le « Climate Finance Day » et le « One Planet Summit » qui se sont tenus lundi et mardi à Paris seront suivis rapidement d'effets, autrement dit d'actes concrets en faveur de l'environnement. Mais il n'est pas prématuré de conclure de ces deux grands événements que quelque chose bouge enfin dans le domaine stratégique de la protection de la nature : quelque chose qui, à terme plus ou moins rapproché, changera les rapports de notre espèce avec la Terre qui l'abrite.

Alors que les Etats-Unis annoncent leur retrait de l'Accord de Paris et se déconsidèrent du même coup aux yeux de l'humanité tout entière, les autres Grands et le Tiers-Monde qui regroupe les pays émergents de l'Amérique, de l'Afrique et de l'Asie – autrement dit la majeure partie de l'humanité – affirment avec force leur volonté de lutter contre le dérèglement climatique. Non seulement ils s'engagent tous à protéger notre environnement, mais encore et surtout ils témoignent d'une prise de conscience collective qui marque d'un sceau indélébile le début de ce nouveau millénaire.

Il se pourrait bien, finalement, que Donald Trump, qui a enfermé son pays dans un déni historique, se trouve contraint beaucoup plus rapidement qu'on ne le pense d'effectuer un rétropédalage spectaculaire en annonçant qu'au final son pays appliquera bien les dispositions prises lors de la COP 21. Tout simplement parce que les Etats-Unis, aussi riches et puissants soient-ils, ne peuvent pas courir le risque de voir s'élever contre eux une fronde planétaire qui réduirait leur influence mondiale de façon dramatique.

Admirons, en revanche, l'habileté dont fait preuve le nouveau président français qui a imaginé et conduit de bout en bout le « One Planet Summit », confirmant du même coup la place et le rôle que la France s'est assignés dans la lutte contre le dérèglement climatique. En faisant de ce combat le pivot de la diplomatie française, Emmanuel Macron place résolument son pays au cœur du processus dont dépend à brève échéance le sort de l'humanité. Gageons, au vu de ce qui précède, que l'Afrique, où se joue l'essentiel de cette partie vitale à tous égards, deviendra, ou plus exactement redeviendra dans les mois à venir, l'interlocuteur privilégié de la France dans ce domaine éminemment stratégique.

Les Dépêches de Brazzaville

## RÉVISION DU CODE MINIER

## Un processus « unilatéral » et un signal « négatif » lancé par la RDC

**Au total, sept sociétés minières ont exprimé, le 11 décembre, leur profond désaccord sur le format du processus engagé et le contenu du projet de Code révisé. Ils ont dénoncé la violation du Cadre participatif et inclusif tel que défini en 2013 qui devait théoriquement gouverner toute modification à apporter au Code minier. Selon eux, l'une des conséquences d'une entrée en vigueur du Code révisé serait « l'altération pour une période longue de la confiance des acteurs du secteur, qu'ils soient ou non présents à date en RDC ».**

Le processus de révision du Code minier engagé par le gouvernement central a accumulé un grand retard, poussant parfois certains partenaires extérieurs comme la Banque mondiale (BM) à sortir de leurs réserves pour rappeler aux dirigeants congolais l'importance de mobiliser tous les secteurs capables de générer des recettes supplémentaires en cette période délicate. Toutefois, cette révision du Code de 2002 a laissé un goût amer parmi les opérateurs miniers. En effet, ceux-ci soupçonnent aujourd'hui l'exécutif national de privilégier « l'accroissement immédiat des recettes provenant du secteur par l'augmentation systématique de l'assiette et des taux de la quasi-totalité des impôts, taxes et droits repris dans le Code minier de 2002 ». Un pari fort risqué sans une évaluation stricte des retombées possibles. En plus, il se pose déjà un problème avant même son entrée en vigueur. Le Code de 2002 garantit aux investisseurs une sécurité juridique décennale. Cela veut dire que les modifications opérées en 2017 ne sauraient les affecter avant l'expiration de ce délai de dix ans. Les sociétés minières concernées rechigneront naturellement à réaliser des nouveaux investissements, tant que les hausses seront maintenues. Quant aux nouveaux investisseurs, ils tourneront juste le dos à la RDC pour rechercher d'autres marchés.

## Unilatéralisme et tendance haussière généralisée

Dans le chapitre de la révision, l'industrie minière déplore d'abord le caractère unilatéral du processus. Le premier projet mis sur la table en 2013 n'a pas abouti après la tenue des séances tripartites. En mai 2017, le gouvernement central est revenu à la charge en soumettant directement son projet au Parlement, sans consultation ou séance tripartite. Il n'a pas été possible « d'aplanir les difficultés et d'analyser les développements récents

». Du côté de l'industrie minière, l'on résume la teneur de cette révision en ces termes : « Une augmentation systématique de l'ensemble des taxes et redevances, couplées à l'augmentation du nombre d'autorisations administratives et les attermolements quant au respect par la RDC de ses engagements en matière de stabilité pourtant garantie par le Code de 2002 ». Selon l'industrie minière, deux autres éléments plaident en faveur d'une remise en question urgente de la révision de 2017. Il s'agit du non-remboursement par l'État congolais de ses dettes de TVA, représentant près d'un milliard de dollars américains, et de la situation économique très fragile du pays.

## Droit d'inventaire du Code de 2002

Avant de passer à une nouvelle étape, le débat ne peut éluder le bilan du Code de 2002. Nous le disions, beaucoup d'experts ont considéré le régime d'incitations comme un manque à gagner pour le pays. Du côté des miniers, l'on rappelle que le secteur minier a généré, en 2015, 98 % des exportations et 25 % des revenus gouvernementaux. Par ailleurs, il a contribué à plus de 21 % au PIB. Enfin, il y a aussi le domaine des emplois : 47 000 postes directs et 27 000 indirects. Selon l'industrie minière, ces chiffres exigent des politiques qui améliorent davantage les perspectives d'avenir et non l'inverse. Elle reste convaincue, par ailleurs, que l'État congolais devrait commencer par appliquer intégralement les dispositions du Code de 2002.

## Répondre aux vrais enjeux

En guise de propositions constructives pour l'avenir, l'industrie minière recommande au gouvernement central et au Parlement d'identifier les vrais objectifs qui sous-tendent la révision. L'idée est d'arriver à une législation plus productive que néfaste pour le secteur minier. En définitive, toute révision ne peut avoir lieu sans une participation responsable des parties prenantes, dont l'industrie minière. Pour rappel, les sept sociétés minières citées dans le document en notre possession sont Kamo Copper SA, Kamoto Copper company, Kibali Goldmines SA, Kipushi Corporation SA, MMG Kinsevere, Mutanda Mining SARL et Randgold resources Congo SARL.

Laurent Essolomwa

## LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE-

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Secrétariat : Raïssa Angombo

## RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout

## Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo  
Secrétaire des rédactions :  
Clotilde Ibara

## Secrétaire des rédactions adjoint :

Christian Brice Elion  
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo,  
Norbert Biembedi, François Ansi

## RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nounou  
Service Société : Parfait Wilfried Dou-niama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Jean Kodila  
Service Économie : Quentin Loubou, Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia  
Service International : Nestor N'Gampou-

la (chef de service), Yvette Reine Nzaba,

Josiane Mambou Loukoula,  
Rock Ngassakys  
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika  
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

## ÉDITION DU SAMEDI :

Meryll Mezath  
(Rédactrice en chef), Duryl Emilia Gankama,  
Josiane Mambou Loukoula

## RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
Commercial : Mélaine Eta  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).  
Tél. (+242) 06 963 31 34

## RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault  
Chef d'agence : Nana Londole  
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali  
Coordonnateur : Alain Diasso  
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa  
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi  
Sports : Martin Enyimo  
Relations publiques : Adrienne Londole  
Service commercial : Stella Bope  
Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga  
Distribution et vente : Jean Lesly Goga  
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n°1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

## MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)  
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa,  
Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

## INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle  
Adjoint à la direction : Christian Balende  
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

## ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault  
Secrétariat : Armelle Mounzeo  
Chef de service : Abira Kiobi  
Suivi des fournisseurs :  
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso  
Personnel et paie :  
Stocks : Arcade Bikondi  
Caisse principale : Sorrelle Oba

## PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques :  
Adrienne Londole  
Chef de service publicité :  
Rodrigue Ongagna

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Commercial Brazzaville : Errhiade Gankama  
Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto  
Chef de service diffusion de Brazzaville :  
Guylin Ngossima  
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani  
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.  
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelélé Ngon

## TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

## INTENDANCE

iCoordonnateur Général : Rachyld Badila  
Coordonnateur Adjoint du suivi des Services Généraux : Jules César Olebi  
Chef de section électricité et froid :  
Siméon Ntsayouolo  
Chef de section transport: Jean Bruno Ndokagnia  
Assistante : Sylvia Addhas  
DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)  
Directeur : Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou  
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse  
Assistante : Marlaine Angombo

## IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines :  
Martial Mombongo  
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi  
Gestion des stocks : Elvy Bombete  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Gues-

so, immeuble Les Manguiers (Mpila),  
Brazzaville - République du Congo  
Tél. : (+242) 05 629 1317  
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

## INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate  
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

## LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Émile Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila),  
Brazzaville - République du Congo

## GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.  
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
www.lesdepêchesdebrazzaville.com  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /  
Tél. : (+242) 05 532.01.09  
Président : Jean-Paul Pigasse  
Directrice générale : Bénédicte de Capèle  
Secrétaire général : Ange Pongault

## EXÉCUTION DU CALENDRIER ÉLECTORAL

## La Céni rassure, l'opinion toujours sceptique

Dans le cadre d'une récente réunion stratégique avec ses différents partenaires réunis autour du Comité de partenariat du projet d'appui au cycle électoral en République démocratique du Congo (PACEC), la Céni s'est déclarée résolument engagée dans la mise en œuvre du calendrier électoral publié le 5 novembre dernier.

Où en est-on avec l'évolution du processus électoral ? Cette question taraude bien des esprits dans un contexte sociopolitique trouble qui ne rassure guère quant au respect du calendrier électoral publié le 5 novembre fixant la tenue effective des élections présidentielle, législatives nationales et provinciales pour le 23 décembre 2018. Sceptiques, nombre de congolais tiennent à l'œil la Céni qui, selon eux, jouerait le jeu du pouvoir en faisant le lit du glissement en faveur d'une énième prolongation du mandat présidentiel. Nonobstant les appréhensions d'une certaine opinion redoutant une rallonge du bail présidentiel au-delà de 2018 au regard des attermolements en cours, la Céni se veut plutôt rassurante. Son président Corneille Naanga a indiqué au cours d'une réunion du PACEC présidée le 5 décembre, que son institution s'est résolument engagée dans



Un congolais accomplissant son devoir civique

la mise en œuvre du calendrier électoral.

L'occasion était belle dans ce cadre d'échange formel de dialogue entre la Céni, le gouvernement et les différents partenaires au processus électoral, de faire l'état des lieux du processus électoral avec un accent appuyé sur le financement des élections. À ce jour, près de 45 millions d'électeurs ont déjà été enregistrés sur les listes électorales. Les opérations se poursuivent nor-

malement dans les provinces du Kasai, Kasai central et dans les territoires de Luilu et Kamiji dans la Lomami et sont en passe de se clôturer avec la fermeture des premiers centres d'inscription ouverts à Tshikapa et Kananga. Pour la prochaine étape, il sera question de traiter les données des électeurs par l'opération de dé-doublonnage, d'auditer le fichier et de préparer la loi portant sur la répartition des sièges.

Concernant le financement des

scrutins, un budget détaillé, rationalisé et amenuisé par rapport aux prévisions initiales, a été présenté aux partenaires présents à la réunion. Quand bien même la hauteur dudit budget n'a pas été divulguée, exhortation a été faite au gouvernement de s'acquitter dans les meilleurs délais de ses engagements financiers quant au financement des élections. L'exécutif national est également attendu dans les autres étapes restantes du pro-

cessus. « Cependant, si ledit financement n'est pas rendu disponible au moment où il est requis conformément au rythme des opérations techniques, particulièrement les plus urgentes, le processus en subira certainement un coup », a averti Corneille Naanga devant les partenaires de la Céni.

Et d'ajouter qu'il y a des risques liés à la qualité et au rythme d'exécution des engagements des divers partenaires au processus électoral qui sont de nature, si on n'y prend garde, à tout chambouler. C'est notamment le cas de l'apparente tergiversation des partenaires techniques et financiers quant à leur participation au financement du processus électoral, mais aussi du soutien attendu de la Monusco aux termes de la Résolution 2348 du Conseil de sécurité de l'ONU. Pour la Céni, tout attermolement de la part des différents partenaires dans le contexte actuel pourrait influencer négativement sur le respect du calendrier électoral. Telle est la réalité du processus électoral en ce moment. Appel est donc fait à tous les intervenants dans le processus pour que chacun puisse faire sa part du contrat, de sorte que rien n'entrave l'élan déjà pris.

Alain Diasso

## PROCESSUS ÉLECTORAL

## L'appui financier de l'UE assorti des conditions

La Belgique et ses partenaires de l'Union européenne (UE) conditionnent leur appui au processus électoral par l'application intégrale de l'Accord du 31 décembre.

La RDC était de nouveau au centre des discussions au cours du Conseil des affaires étrangères de l'UE tenu le 11 décembre au siège de l'Institution européenne. Celle-ci a réaffirmé son intérêt pour le respect de la Constitution et la mise en œuvre intégrale de l'Accord de la Saint-Sylvestre. Là-dessus, l'UE a rappelé la nécessité pour le gouvernement de la RDC d'appliquer toutes les mesures de décrispation politique prévues dans ledit accord si « nécessaires pour réunir les conditions d'élections crédibles et inclusives, rétablir la confiance entre les acteurs concernés et apaiser les tensions politiques ». Il s'agit notamment de la libération de tous les prisonniers politiques, de la fin des poursuites judiciaires injustifiées, de la fin de la duplication des partis politiques, de la liberté de la presse et de la réouverture des médias fermés. L'UE a aussi appelé au respect de la liberté de réunion et de manifestation pacifique.

Ayant pris une part active à cette réunion de haut niveau sur la RDC, le vice-Premier ministre et ministre belge des Affaires étrangères, Didier Reynders, et son collègue de la Coopération au développement Alexander De Croo ont, à la suite des conclusions du Conseil, réaffirmé la position de leur pays par rapport à la situation ac-



Le siège de l'Union européenne

tuelle en RDC. En fait, les deux officiels belges ont appuyé les conclusions de l'UE en exhortant le gouvernement congolais à prendre des mesures susceptibles de garantir la crédibilité du processus tant sur le plan technique qu'en ce qui concerne l'ouverture de l'espace démocratique.

« La Belgique a décidé de réserver, dans un premier stade, cinq millions d'euros en appui aux élections, qui pourront être libérés dès que ces conditions seront réunies et elle encourage ses partenaires à agir dans le même sens, en restant très attentifs aux engagements des autorités congolaises », ont déclaré les deux officiels belges à l'issue de la réunion. Didier Reynders et Alexandre De Croo sont convaincus que seules des élections libres et crédibles permettront de restaurer la

confiance et de répondre aux besoins de la population qui vit des moments difficiles. Notons que les conclusions du Conseil européen ont souligné la nécessité d'organiser des élections libres et crédibles en RDC tout en rappelant la volonté de l'UE de contribuer au processus électoral pour autant que des mesures nécessaires de décrispation ci-haut citées soient prises.

Autre conclusion à laquelle sont parvenus les ministres des Affaires étrangères de l'UE concerne le prolongement jusqu'au 12 décembre 2018 des sanctions actuellement en place contre la RDC. Ces sanctions consistent en un gel des avoirs et une interdiction de visa pour l'Union européenne et visent seize officiels congolais accusés d'entrave au processus démocratique.

A.D.

## HCR

## Lancement de l'opération de transferts monétaires aux personnes vulnérables

L'opération qui sera très bientôt lancée par le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) concerne deux mille cents ménages composés de plus de seize mille personnes dans les provinces du Kasai central et du Kasai oriental.

C'est en partenariat avec les ONG Action Aid et Conseil norvégien pour les réfugiés que le HCR mène cette opération des transferts monétaires. Grâce à cette opération, les bénéficiaires recevront de l'argent en espèces et, dans certains cas, de bons d'achats électroniques qui leur permettront d'acheter des biens de première nécessité ou de relancer leurs activités économiques. Les bénéficiaires des distributions ont été identifiés avec les communautés. Il s'agit des déplacés internes, des familles d'accueil et des retournés, des personnes âgées, des femmes chefs de ménage et d'autres personnes extrêmement vulnérables. Ces personnes vulnérables ciblées vivent dans des localités affectées par les violences pendant la crise au Kasai. Elles se trouvent principalement dans les territoires de Dimbelenge et Kazumba dans la province du Kasai central et de Kabeya Kamwanga dans la province du Kasai oriental.

En sus de l'assistance financière, deux cents ménages dans le territoire de Kazumba recevront également une assistance qui leur permettra de reconstruire leurs maisons détruites. Les évaluations dans la phase préparatoire du programme ont clairement démontré que la destruction des abris est l'un des principaux problèmes qui freinent le retour et la réintégration de la population déplacée. Il y a un besoin urgent de renforcer la réponse humanitaire pour la reconstruction des logements. Après cette première phase, le HCR compte élargir ce programme en 2018.

Aline Nzuzi

## SECONDE LECTURE DU PROJET DE LOI ÉLECTORALE

## Des pots-de-vin pour faire plier les sénateurs

**Une offre de 2000 dollars américains aurait été déposée sur la table de chaque sénateur pour faire passer ce texte de loi, à en croire le sénateur Romain Nimy.**

C'est sous pression que les sénateurs ont entamé, depuis le 11 décembre, l'examen en seconde lecture du projet de loi révisant la loi électorale antérieurement voté à l'Assemblée nationale. L'enjeu est tel que tous les regards sont à présent tournés vers les élus des élus, obligés d'user de leur sagesse pour tirer le pays de la crise dans laquelle il s'est engouffré du fait de cette loi controversée. Et dans les sillages de la chambre haute, il se susurre que le gouvernement aurait mis gros pour faire passer ce projet de loi. Des espèces sonnantes et trébuchantes seraient, d'après la rumeur, mises à contribution dans l'objectif d'acheter les consciences et ainsi orienter le vote en faveur de ladite loi. Vrai ou faux ? Est-il qu'un des sénateurs, en la personne de Romain Nimy, a, dans son intervention, confirmé ce qui passait pour une rumeur anodine en indiquant



Des sénateurs en plénière

qu'une offre de 2000 dollars américains aurait été déposée sur la table de chaque sénateur pour faire passer le projet de loi électorale.

« Un collègue m'a appelé pour me dire que l'argent circule pour voter cette loi. Je pense, à mon avis, que chacun de nous à une dose de dignité pour ne pas être manipulé. Chacun devrait se déterminer en fonction de sa conscience », a-t-il déclaré devant un auditoire visiblement gêné. Des sources proches du gouver-

nement, on nie les faits qualifiés de non fondés puisque non assortis des éléments de preuve. Une chose est sûre, c'est que les sénateurs sont plutôt déterminés à ne pas donner un chèque en blanc à ce projet de loi déséquilibré truffé d'incongruités qui méritent d'être corrigées. Dans leurs interventions, certains d'entre eux ont qualifié le texte de faux parce que n'étant pas celui qui avait été adopté en Conseil des ministres. S'exprimant le 12 décembre à la tribune

de la chambre haute sur les préoccupations soulevées la veille par les sénateurs, le vice-Premier ministre chargé de l'Intérieur et Sécurité a confirmé que le texte sous examen et amendé avait été bel et bien validé au Conseil des ministres.

Défendant ce projet de loi, Ramazani Shadary n'a éludé aucune question en s'expliquant longuement sur les principales innovations apportées dans ce projet de loi électorale. De l'introduction du seuil de représentativité aux questions sur la répartition des sièges en passant par la caution, la révision sur le dépôt de frais de candidature et la moralisation de la vie politique, ce membre du gouvernement a tenté de convaincre les sénateurs sur la portée salutaire de ce projet de loi censé adouber la jeune démocratie congolaise. Le but principal desdites innovations, a-t-il déclaré, « est d'éviter les candidatures fantaisistes et la multiplicité abusive des partis politiques en RDC qui compte en ce moment 703 partis politiques ».

Évoquant le seuil d'éligibilité qui

est passé de 3 à 1% ainsi que la caution jugée exorbitante, nombre des sénateurs de l'opposition ont indiqué que le but poursuivi par la majorité présidentielle - conceptrice selon eux de cette loi électorale - est de mettre en place un parti dominant pour en tirer profit. Et d'ajouter que la famille politique du chef de l'État tente de tricher au niveau du seuil et de la caution fixée pour se présenter aux élections législatives. Déjà adopté à la chambre basse, le projet de loi électorale est censé être promulgué d'ici le 15 décembre conformément au calendrier électoral. Il appartient donc aux sénateurs de faire preuve de responsabilité, de dépassement et d'intégrité pour doter la République d'une loi équilibrée, non discriminatoire et confirme à la Constitution. Après avoir écouté les uns et les autres, le président du Sénat Léon Kengo Wa Dondo a finalement envoyé le projet de loi révisant la loi électorale pour toilettage à la Commission politique administrative et juridique, sans l'avoir soumis au vote conformément aux us parlementaires.

Alain Diasso

## GRAND KASAÏ

## Quatre cent mille enfants malnutris

**Selon l'Unicef, ces enfants âgés de moins de cinq ans souffrant de la malnutrition aiguë sévère pourraient mourir en 2018 s'ils ne sont pas assistés par des interventions sanitaires et nutritionnelles.**

Il est vrai que la situation sécuritaire s'est stabilisée dans certaines parties de la région du grand Kasai et des populations déplacées ont commencé à retourner dans leurs communautés. En dépit de cela, les conséquences humanitaires des attaques des milices Kamwena Nsapu qu'a connues cette province de la RDC sont loin d'être effacées. L'Unicef reconnaît que cette situation désastreuse est causée par la violence, les déplacements massifs et la réduction de la production agricole au cours des 18 derniers mois. Plus de sept cent cinquante mille enfants dans la région souffrent de malnutrition aiguë, tandis que vingt-cinq zones de santé dans la région du Kasai sont actuellement en situation de crise nutritionnelle avec des seuils d'urgence en matière de nutrition dépassés.

À en croire le Dr Tajudeen Oyewale, représentant par intérim de l'Unicef en RDC, cette crise nutritionnelle et l'insécurité alimentaire dans la région du Kasai font suite au déplacement de milliers de familles qui ont survécu pendant des mois dans des conditions très difficiles. L'ampleur réelle du problème, poursuit-il, se précise à mesure que les gens rentrent chez eux dans certaines zones où la sécurité

s'est améliorée et les services de santé ont recommencé à fonctionner». Le Dr Oyewale est d'avis qu'il faut garantir l'accès aux services de santé et de nutrition de base aux populations retournées. Cela est essentiel pour aider les enfants souffrant de malnutrition à survivre.

**L'insécurité alimentaire**

La violence et le déplacement d'un million quatre cent mille personnes dans la région du Kasai ont entraîné des pénuries alimentaires. L'Unicef révèle que deux tiers des ménages sont incapables de travailler leur terre pour cultiver. « L'insécurité alimentaire sévère affecte maintenant de grandes parties de la région, et les conditions ne devraient pas s'améliorer avant juin 2018, car les saisons de plantation en 2017 ont été perdues. Les familles n'ont pas pu récolter de produits sur leur terre et ils n'ont rien à vendre sur les marchés ».

Outre l'insécurité alimentaire, on déplore aussi la destruction des structures de santé. « Ce qui rend plus difficile le traitement et la prise en charge des enfants gravement malnutris », souligne l'Unicef qui ajoute par ailleurs qu'environ deux cent vingt centres de santé ont été détruits, pillés ou endommagés, ce qui a entraîné un affaiblissement du système de santé, un accès réduit aux soins de santé et un risque accru de propagation de maladies transmissibles comme la rougeole.

Aline Nzuzi



**LE COURRIER DE KINSHASA**

www.lesdepechesdebrazzaville.com

**BON PLAN!**

**RECRUTEMENT**



**Distribuez nos produits & Gagnez de l'argent**

**FILLES JEUNES ET DYNAMIQUES rejoignez notre équipe marketing**

**+243.856.43.6723**

immeuble ex FORESCOM, 1er niveau  
Avenue des Douanes n°4  
Kinshasa, Gombe - RDC

## ÉVÈNEMENT

## La rencontre de conteurs et griots signe son retour sur la scène

Relancées avec leur quinzième édition, les retrouvailles offrent une diversité de spectacles dont le fameux Ali 74- Le Combat du siècle de Nicolas Bonneau qui le sort de son contexte traditionnel.

Le Festival qui aura manqué à son public cinq années durant revient en grande pompe avec une affiche bien garnie. C'est avec le concours de l'Institut français de Kinshasa (IF) que la Cie Tam Tam assure la relance de la Rencontre des conteurs et des griots (RCG) en proposant, du 12 au 15 septembre à la Halle de la Gombe, une programmation faite de nombreux spectacles pour tous les âges sans compter celui offert en prélude au Centre Wallonie-Bruxelles par Allassane Sidibé, la soirée de lundi. Marathon du conte, slam et musique s'invitent à ce rendez-vous dédié aux arts de la parole. Présenté comme la cerise sur le gâteau, le spectacle Ali 74 - Le combat du siècle de la Cie La Volige de France est à l'affiche sous la Grande Halle le 14 décembre à 19h. Entre les images d'archives et les images du combat, Nicolas Bonneau va faire une narration d'un voyage au Congo. Son récit porte, on l'aura deviné, sur le fameux Combat du siècle présenté sous la forme originale d'un ciné-récit-concert, fait savoir la Halle de la Gombe.

Pour ce qui est du reste de la programmation qui n'est pas moins attrayante, la Cie Tama-Tam a réservé la primeur de ses spectacles au jeune public le 12 décembre



L'affiche du Festival

en matinée. C'est ainsi le ton a été donné sous la Petite Halle de l'IF autour de Kandala l'enfant terrible et La Gourmandise d'Antoine entre 10h et 13h. Quant à l'ouverture officielle de l'évènement, elle s'est opérée de façon inhabituelle par un marathon du conte qu'a lancé le conteur de la veille, en l'occurrence Allassane Sidibé. À la différence des spectacles présentés en matinée, ce show collectif a connu la participation de quatre artistes. En effet, selon le concept du marathon, les conteurs devraient se succéder sur la scène de la Grande Halle pour une prestation de vingt minutes. Ainsi, il était prévu qu'au Togolais succède les trois Congolais Hortense Mapeira enchaîne avec son conte à la suite d'Allassane, suivi de Michel Mukulayana Malu et que S Konde Sunda Masampu Ngonde achève la course. Cette soirée d'ouverture

devrait se conclure par un cocktail musical servi par le guitariste-chanteur Moli.

#### Les Congo, le Cameroun et la France

Comme pour la journée de mardi, celle de ce 13 décembre débutera avec des spectacles destinés au public scolaire. Les élèves attendus encore une fois sous la Petite Halle y découvriront La Calebasse magique d'Opinion Théâtre ainsi que La Gourmandise d'Antoine que la Compagnie Tam-Tam s'offrira le plaisir de conter une seconde fois pour les hôtes du jour.

Et, en soirée, c'est à partir de 18h que la Petite Halle, cette fois, accueillera le second marathon du conte. Les amateurs de conte auront droit à l'affiche la plus hétéroclite du Festival, trois pays différents sont attendus sur les planches ce mercredi soir. Outre les quatre marathonien, à savoir

Nestor Doko du Congo-Brazzaville, Sonville Monkwe, Shardy Mumbu et Camille Milabyo de RDC, qui passeront en premier, il est annoncé le spectacle du comédien Camerounais Nana Ardo en bonus.

La journée du 14 décembre qui s'achèvera avec la Cie La Volige de France débutera comme les deux précédentes, avec des spectacles pour jeune public à l'intention des écoles autour de La Calebasse magique et de Kandala l'enfant terrible. Par ailleurs, le 15 décembre, le jour de clôture, la jeunesse attendue en matinée découvrira La Calebasse magique et La Gourmandise d'Antoine. Et c'est entre slam et musique que le rideau va tomber sur la RCG. En effet, pour clore en beauté, c'est à partir de 19h que se produiront des artistes locaux qui mêlent musique et poésie. La Grande Halle accueillera donc Orakle Ngoy, Huguembo, Micromega le Verbivore et Peter Komondua. Rappelons qu'en marge des spectacles offerts en matinée et en soirée se tiennent depuis mardi trois ateliers. Organisés dans le but de mieux outiller les conteurs programmés dans le festival mais aussi ouverts à d'autres du pays, question de leur permettre, signale-t-on, « d'améliorer leurs connaissances et leur technique de cet art passionnant et délicat ». Lesdits ateliers porteront sur un « travail autour de la voix, sur l'écriture du conte contemporain mais aussi sur une formation technique », apprend-on.

Nioni Masela

## FINANCES PUBLIQUES

## Formation à Douala des OSC sur des techniques de contrôle citoyen du budget

L'amélioration de la gouvernance des finances publiques demeure une préoccupation majeure pour les membres de la commission Cémac et ses partenaires techniques - financiers, à savoir le Pnud et l'UE, qui ne ménagent aucun effort pour exiger plus de l'effectivité de la transparence budgétaire aux États africains afin d'induire des changements réels et durables dans la vie des citoyens.

l'élaboration et de l'exécution du budget de l'État, en s'appropriant les enjeux et procédures du nouveau cadre harmonisé des finances publiques de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac).

Cette formation a ciblé des organisations de la société civile de la zone Cémac, notamment du Cameroun, Congo Brazzaville, Gabon, République Centrafricaine, le Tchad, Sao Tomé et Principe et la Répu-

données fiables et de transparence. Aussi les participants se sont-ils imprégnés des directives et du code de transparence du cadre harmonisé des finances publiques de la Cémac qui traduisent l'adhésion des États membres de la Cémac aux bonnes pratiques internationales en matière de gestion des finances publiques.

Les directives contiennent et introduisent dans l'exigence de la transparence dans la gestion publique et l'information complète des citoyens, la gestion axée sur les résultats, la gestion pluriannuelle des crédits, la budgétisation par programme, la déconcentration de l'ordonnancement, la responsabilisation de tous les acteurs de la gestion des finances publiques et le renforcement du contrôle externe sur les finances publiques. Ces directives, dont la mise en œuvre sera progressive, devront être transposées dans les droits nationaux au plus tard le 31 décembre 2017, sauf pour certaines dispositions touchant à la comptabilité générale qui pourront prendre deux années supplémentaires.

#### La Licoco a pris part...

La Licoco, participante à cet atelier régional, salue ce nouveau cadre harmonisé des finances publiques et encourage les États membres de la Cémac à respecter les échéances de la transposition dans leurs législations nationales pour un meilleur assainissement des finances publiques dans la sous-région.

Toutefois, estime la Licoco, passer des déclarations d'intention à la pratique n'est pas toujours évident, d'où la nécessité d'impliquer tous les acteurs à faire preuve de responsabilité afin de s'impliquer dans la mise en œuvre effective

des directives Cémac en matière des finances publiques.

Aux cotés des organisations sœurs, à savoir le Rejed, Bufordi, Codhod, ainsi que celle de la zone Cémac, la Licoco s'engage à promouvoir le code de transparence et des bonnes gouvernances dans le but d'orienter des dépenses publiques aux secteurs prioritaires de développement au profit de la communauté et à mener le plaidoyer pour exiger plus d'indépendance dans l'action de contrôle de la cour des comptes. Cela ouvrirait la voie au strict respect des procédures budgétaires. Et à l'absence d'une loi sur le droit d'accès à l'information en RDC, les OSC peuvent exiger à l'État d'appliquer de bonnes pratiques de certaines dispositions contenues dans le code de transparence et de bonne gouvernance de la Cémac telle « la légalité et publicité des opérations financières » qui obligent les États à publier toutes les informations disponibles. Un autre temps fort de l'atelier a été le partage d'expériences des OSC de l'Afrique centrale et de la zone UMOA comme l'exemple malien sur l'élaboration et la diffusion du budget citoyen et celui de la RDC sur le contrôle citoyen des marchés publics ainsi que tant d'autres expériences diversifiées et intéressantes cumulées au fil des années dans le processus des réformes des finances publiques. Des recommandations ont été formulées à la fin des travaux, adressées à la commission de la Cémac, aux États membres de la Cémac, aux OSC de la Cémac et de la zone du programme Pacie et aux partenaires techniques et financiers, en l'occurrence l'Union européenne et le Pnud.

Martin Engimo



Séance de formation des OSC à Douala sur le contrôle citoyen du budget

Dans le cadre du Programme d'appui au commerce et à l'intégration économique (Pacie), un atelier régional de renforcement des capacités des organisations de la société civile (OSC) en matière de contrôle budgétaire a été organisé, du 14 au 16 novembre dernier, à l'hôtel La Falaise à Douala au Cameroun. Objectif : mieux outiller les OSC dans leurs missions de contrôle de

blique démocratique du Congo, qui sont des pays associés au programme Pacie.

Ayant une expérience avérée dans l'analyse budgétaire, les délégués des OSC ont mis à profit chaque module de formation pour capitaliser des nouvelles méthodologies et les enjeux actuels du contrôle budgétaire, une nécessité pour redynamiser leur rôle d'acteurs de contrôle externe exercé parfois dans un environnement dépourvu des

## DIVISION 1

## DCMP enterre Renaissance du Congo, Sanga Balende et Mazembe se neutralisent

**Le derby très attendu à Kinshasa entre le Daring Club Motema Pembe (DCMP) et le FC Renaissance du Congo (club issu du schisme d'avec le DCMP) a tourné, le 10 décembre, dans un stade des Martyrs de Kinshasa pas très rempli, au profit des Immaculés de Kinshasa. Soit dit en passant, l'on a aperçu les insignes de la société de téléphonie cellulaire Vodacom dans le stade. C'est à croire que ce sponsor revient au championnat national de football qui serait rebaptisé Vodacom Ligue 1.**

La rencontre, comptant pour la cinquième journée de la zone de développement ouest, a débuté timidement du côté de DCMP, leader de la poule avec dix points en quatre sorties. L'entraîneur principal du DCMP, Otis Ngoma, a titularisé Nathan Mabruki dans les perches. Mukoko Amale, Ava Dongo, Kayembe Ndotoni et Christian Ngimbi ont été en défense. Tamla Aladji Zito, Doxa Gikanji, Rashidi Asumani, Tshibamba, Tulengi, Kazadi Kasengu, alias Zadio. Avec ce onze de départ, il a été question de ne pas perdre du côté vert et blanc, face à une équipe de Renaissance du Congo mal lotie pour cette rencontre. En effet, les Renais ont évolué sans les trois joueurs brésiliens, quelques malades et, surtout, sans leur entraîneur principal, le technicien ivoirien François Guei. Ce dernier, apprend-on, aurait signé au Daring Club Motema Pembe comme entraîneur adjoint.

En plus de ces désagréments au sein de l'effectif et du staff technique, le président sportif, le pasteur évêque Pascal Mukuna, et son secrétaire général Tutonda,

ont été suspendus par la commission de gestion de la Ligue nationale de football (Linafoot), un mois d'interdiction d'accès au stade pour le président, et trois mois pour le secrétaire général. C'est donc une équipe de Renaissance du Congo assez diminuée moralement et physiquement depuis la dernière défaite contre V.Club (0-2) qui s'est présentée devant le DCMP, dirigée par le coach adjoint Dauda Lupemba. Le onze de départ s'est composé de Mfoutou Mankou dans les perches, et dans le champ, Bahide Tshombe, Boka Essaka, Inonga Baka, Kambo Alife, Ikoyo Iyembe, Touré Poba Yubu, Kanda Tshifuaka, Vincent Tshala, Okito Kazadi et Ange Kacoubi.

Le tournant du match a certainement été la somptueuse balle arrêtée de Ricky Tulengi à la 15e minute. Le leader technique des Immaculés a merveilleusement signé son retour depuis son indisponibilité de plusieurs semaines. L'on se souvient qu'il avait connu un grave accident de circulation sur la route de Matadi alors qu'il se rendait dans le Kongo central à un deuil familial. Le coach Otis Ngoma du DCMP a donc choisi de l'aligner dans ce derby, de manière à dynamiser le mental de son équipe pour ce derby. Certes, Tulengi a laissé voir un déficit de rythme, mais il a bien repris sa place dans le groupe. L'on a mentionné aussi que l'arbitre Mbala a brandi deux cartons rouges au cours de cette rencontre, contre Ikoyo de Renaissance du Congo et Christian Ngimbi, qui, dans leur altercation, ont touché l'arcade sourcilière de l'arbitre Mbala qui venait pour les séparer.

Un but à zéro a été le score final



Vue du match entre DCMP contre Renaissance du Congo le 10 décembre

de ce derby qui a tenu sa promesse. « C'est un derby, on a gagné grâce à notre efficacité, on a les trois points, peu importe la manière », a déclaré Otis Ngoma à la fin de la partie. Pour sa part, le coach Dauda Lupemba a évoqué les absents pour parler de son équipe diminuée pour cette rencontre. Les deux équipes ont chacune eu son temps fort, et DCMP s'est montré efficace, a-t-il ajouté. Et il a indiqué que Renaissance du Congo n'a pas encore contenté ses supporters par rapport aux derbys, mais l'équipe va continuer de travailler. Avec ce succès, DCMP conforte sa première place avec désormais 13 points en cinq journées. Pour sa part, le FC Renaissance du Congo est bloqué à 9 points, ayant subi deux défaites d'affilée. Est-ce déjà la crise chez les Renais ?

#### Les autres résultats...

L'on rappelle que dans cette zone

de développement, V.Club a disposé du Racing Club de Kinshasa par un but à zéro, une réalisation du défenseur central Kalonji. AC Rangers de Kinshasa a battu, le 9 décembre, au stade Tata Raphaël de Kinshasa, Nord Sport de Matadi par deux buts à zéro, et TP Molunge de Mbandaka a engrangé son premier point, en tenant en échec le FC MK de Kinshasa par zéro but partout.

#### Zone centre sud et est

Dans la zone de développement centre sud, Sa Majesté Sanga Balende fait un match nul face au TP Mazembe au stade Tshikisha de Mbuji-Mayi de zéro but partout. Le maestro zambien Rainford Kabala a écopé d'un carton rouge au cours de cette partie.

C'est le même score à l'issue de la confrontation au stade Frédéric Kibassa de Lubumbashi entre le FC Saint-Eloi Lupopo et le CS Don Bosco. Au stade des jeunes

de la commune de Katoka à Kananga, l'AC Dibumba a eu raison de la formation d'Océan Pacifique de Mbuji-Mayi par deux buts à un. Tshilombo et Kudia ont marqué pour Dibumba alors que Bukasa avait ouvert la marque pour Océan Pacifique. L'Ecofoot Katumbi s'est imposé face à Lubumbashi Sport par deux buts à zéro.

Dans la zone de développement est, l'OC Bukavu Dawa a battu, au stade de la Concorde de la commune de Kadutu à Bukavu, l'AS Dauphin Noir de Goma par un but à zéro. Mont Bleu s'est arraché face à Étoile du Kivu par trois buts à deux, le 6 décembre au stade Amani de Bunia. Maniema Union a battu, le 11 décembre, au stade Joseph Kabila de Kindu, le CS Makiso de Kisangani par deux buts à zéro. Et Étoile du Kivu s'est incliné face à l'OC Muungano de Bukavu par un but deux.

Martin Engimo

## INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo  
un acteur économique majeur à vos côtés



\*CONNECTEZ-VOUS

[www.lesdepechesdebrazzaville.fr](http://www.lesdepechesdebrazzaville.fr)  
[www.adiac-congo.com](http://www.adiac-congo.com)

LES DÉPÊCHES  
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ  
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso  
Brazzaville - République du Congo  
[regie@lesdepechesdebrazzaville.fr](mailto:regie@lesdepechesdebrazzaville.fr)



## CLIMAT

## Macron appelle à «une mobilisation beaucoup plus forte»

Le président français, Emmanuel Macron, a estimé mardi, dans un entretien au journal *Le Monde* publié le jour du sommet sur le climat, qu'une «mobilisation beaucoup plus forte» était indispensable pour contenir la hausse des températures sous le seuil de 2 degrés.

«Nous sommes très loin de l'objectif de l'accord de Paris de contenir la hausse des températures sous le seuil de 2 degrés, et si possible 1,5 degré. Sans une mobilisation beaucoup plus forte, un choc dans nos propres modes de production et de développement, nous



Le président français Emmanuel Macron saluant le président congolais Denis Sassou N'Guesso/photo AFP.

n'y parviendrons pas», affirme M. Macron.

«Les engagements internationaux nous placent au-

jourd'hui sur une trajectoire de 3,5 degrés de réchauffement de la planète», indique-t-il.

L'accord de Paris, signé il y a deux ans durant la COP21, «a été fragilisé par la décision américaine d'en sortir» annoncée par Donald Trump en juin, ajoute M. Macron.

Le chef de l'Etat devait ouvrir, en début d'après-midi mardi, la deuxième session du sommet, qui réunit plusieurs dizaines de dirigeants et chefs d'entreprise sur l'île Seguin, près de Paris.

«Ce qui sauvera le climat, ce ne sont plus des grands sommets diplomatiques classiques,

c'est une mobilisation de tous les jours, c'est beaucoup plus de transparence, c'est des aiguillons permanentes et c'est l'ensemble des composantes de la société», estime-t-il dans l'entretien. «C'est exactement pour cela que ce sommet a été conçu. Son objectif est d'allier des messages d'indignation – parce que les gens se sont endormis – et un appel à la mobilisation, l'action concrète. Depuis l'accord de Paris, plein de sujets ont été abandonnés ou laissés en jachère», a développé M. Macron.

## «On est dans le pétrin» : Kofi Annan met en garde contre «la démission des dirigeants»

«On est dans le pétrin» : face au terrorisme, au réchauffement climatique ou encore à l'immigration, l'ancien secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, met en garde contre «la démission des dirigeants actuels».



Le Ghanéen Kofi Annan, ancien secrétaire général de l'ONU, et Sheikh Hasin, première ministre du Bangladesh, à l'Élysée ce mardi lors du Sommet de Paris sur le Climat/ Crédits photo Alain Jocard/AFP

«Honnêtement, on est dans le pétrin», lâche dans un entretien exclusif à l'AFP Kofi Annan, qui est également président du groupe de sages («Elders» en anglais) créé en 2007 par Nelson Mandela et qui rassemble des personnalités publiques reconnues travaillant aux problèmes mondiaux semblant insurmontables.

Plusieurs d'entre eux étaient à Paris à l'occasion du sommet sur le climat et ont été interrogés par l'AFP lors d'un entretien lundi soir après leur rencontre avec le président français, Emmanuel Macron.

Avec M. Annan, l'ancien secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon, l'ancien médiateur de l'ONU pour la Syrie Lakhdar Brahimi, l'ancienne présidente d'Irlande Mary Robinson, et l'ancienne Première ministre norvégienne Gro Harlem Brundtland ont livré leur opinion sur différents sujets internationaux, de la lutte contre le réchauffement climatique à la crise au Proche-Orient.

### - Guerre nucléaire -

«Par le passé, quand nous traversions cette sorte de crise, nous avions des dirigeants qui avaient le courage et la vision du monde nécessaires pour vouloir agir, pour comprendre qu'il leur fallait travailler avec les autres», déclare M. Annan, alors que débute mardi à Paris un sommet sur le climat marqué par le retrait annoncé des Etats-Unis de l'Accord de Paris de 2015.

«Aujourd'hui, les dirigeants vont dans la mauvaise direction (...) Les dirigeants abandonnent», ajoute M. Annan, se disant particulièrement préoccupé par l'escalade des tensions en Corée du Nord.

«Une seule méprise, une seule erreur et nous sommes tous victimes (...) Le déclenchement d'une guerre nucléaire peut ne pas découler d'une décision délibérée» mais d'un accident, avertit-il, sans jamais citer le dirigeant nord-coréen Kim Jong-Un ni Donald Trump, lancés tous deux dans une inquiétante escalade verbale.

## De grands investisseurs mettent la pression sur les entreprises polluantes

Un groupement de plus de 200 grands investisseurs a décidé de mettre la pression sur 100 entreprises parmi les plus émettrices de gaz à effet de serre, pour qu'elles adaptent leur modèle à la lutte contre le réchauffement climatique.

Ces investisseurs, dont le géant bancaire britannique HSBC ou le plus gros fonds de pension public américain (CalPERS), veulent s'assurer que ces entreprises «agissent rapidement pour améliorer leur gouvernance sur le changement climatique, réduisent leurs émissions et renforcent la publication de leurs informations financières

relatives au climat», écrivent-ils dans un communiqué publié mardi au sommet climat de Paris.

La liste des cent entreprises visées par cette initiative, baptisée «ClimateAction 100+», comprend notamment de grands groupes pétroliers et gaziers (BP, Chevron, Coal India, etc.), des acteurs du secteur des transports (Airbus, Ford, Volkswagen, etc), et des groupes miniers et sidérurgiques (ArcelorMittal, BHP Billiton, Glencore, etc.).

Le secteur énergétique est responsable des trois quarts des émissions de gaz à effet de serre de la planète.

Pendant cinq ans, ces investis-

seurs vont suivre de près ces entreprises. Si elles font des progrès suffisants, elles pourront être retirées de la liste.

«Faire que cent entreprises parmi les plus émettrices de gaz à effet de serre alignent leurs activités sur les objectifs de l'accord climat de Paris aura des effets d'entraînement considérables», estime Anne Simpson, directeur de l'investissement durable de CalPERS, citée dans un communiqué.

Les 225 investisseurs impliqués dans cette action représentent 26 300 milliards de dollars d'actifs sous gestion.

Source AFP

## Terre d'École, précurseur des recommandations de l'Appel de Rabat pour l'éducation

L'Appel de Rabat qui a couronné les travaux du séminaire international sur le financement de l'éducation, organisé du 5 au 7 décembre courant par la Conférence des ministres de l'Éducation des Etats et gouvernements de la Francophonie (CONFEMEN), constitue une vraie feuille de route pour l'éducation dont les recommandations viennent conforter et confirmer la pertinence du projet Terre d'École (TDE) lancé à Kintélé, près de Brazzaville.

Le séminaire organisé en collaboration avec le ministère de l'Éducation nationale du Maroc a permis à une centaine de participants de pays francophones de débattre, trois jours durant, des mesures et moyens de nature à renforcer et améliorer les mécanismes du financement durable de l'éducation, comme préconisé par la Déclaration d'Incheon.

TDE a, encore une fois, été au cœur de l'action pour décliner sa stratégie et faire connaître les réponses qu'elle apporte aussi bien au niveau du programme éducatif qu'elle propose qu'en matière de

financement et qui s'inscrivent directement dans les efforts visant la réalisation de l'objectif primordial relatif à l'éducation du Programme de développement durable à l'horizon 2030 (ODD4). Confirmant son statut d'acteur innovant de l'éducation et du développement durable en Afrique, Terre d'École apporte une participation active en tant que force de proposition, mais également d'exécution, lors des grands événements œuvrant pour une éducation équitable, inclusive et de qualité pour tous.

Au terme des travaux du sémi-

naire, TDE et les responsables du «CONFEMEN» ont convenu de se retrouver au siège de la Conférence ministérielle, à Dakar, pour poursuivre le dialogue et entamer une coopération effective au profit de l'éducation en Afrique. Le campus-pilote de Kintélé ainsi que le programme de labellisation Terre d'École seront à l'ordre du jour.

Avec le travail réalisé en marge des travaux de Rabat et la crédibilité et la pertinence de son approche, le projet a, encore, gagné en notoriété et suscité l'intérêt au-delà du continent, dans d'autres pays de l'espace francophone, notamment le Cambodge, dont la secrétaire d'Etat à l'éducation, Mme. Soeur Socheata, a tenu à avoir le maximum de détails sur le fonctionnement et l'action de TDE. Les représentants de l'Unesco, l'Isesco, l'OIF, la BAD, le Consortium pour la recherche économique et sociale, et autres organismes ont également pris part au séminaire rehaussé par la participation de plusieurs ministres d'Afrique et d'ailleurs. /

Adbou Akdim Senior Editor



## CLIMAT

## Les engagements présentés au sommet de Paris

**Désengagement des énergies fossiles, pression sur les entreprises pour «verdir» leur activité, signature d'accords: le «One Planet Summit» sur le climat, mardi à Paris, a été l'occasion pour les acteurs économiques et financiers d'annoncer des engagements contre le réchauffement.**

**. Pétrole et gaz**

La Banque mondiale a annoncé qu'elle arrêterait de financer après 2019 l'exploration et l'exploitation de pétrole et de gaz. Elle est la première banque multilatérale à prendre un tel engagement dans ce secteur. En 2016, ses financements dans l'industrie pétrolière et gazière ont représenté près d'1,6 milliard de dollars, soit moins de 5% de la totalité des fonds accordés la même année. Par ailleurs, à partir de 2018, l'institution publiera tous les ans les émissions de gaz à effet de serre des projets qu'elle finance dans les secteurs les plus émetteurs, comme l'énergie. Elle entend aussi généraliser la prise en compte d'un prix interne du carbone dans ses futurs investissements.

**. Charbon**

L'assureur Axa a annoncé qu'il renonçait à assurer et à investir dans toute entreprise impliquée dans la construction de centrales à charbon. Le groupe français compte aussi retirer près de 2,5 milliards d'euros d'investissements dans le secteur. Axa a promis de se désengager à hauteur de 700 millions d'euros des projets liés aux sables bitumineux. Il va en parallèle

accroître de 9 milliards d'euros ses investissements «verts» (infrastructures, etc.) d'ici à 2020. La banque hollandaise ING s'est engagée à «accélérer la baisse» des financements alloués aux centrales à charbon. D'ici 2025, elle ne financera plus que les producteurs d'électricité utilisant moins de 5% de charbon et arrêtera de financer directement les projets de centrales à charbon. Ces financements directs ont déjà baissé de 9% l'an dernier.

En revanche, le groupe juge «plus complexe» d'arrêter de financer l'industrie pétrolière et gazière.

**. Risque climatique**

237 entreprises ont décidé de mettre en place les recommandations d'un groupe de travail émanant du G20 pour améliorer leur prise en compte du risque climatique dans leurs activités. Parmi elles, vingt des plus importantes banques du monde et 80% des gestionnaires d'actifs, comme HSBC ou l'assureur AXA. Elles s'engagent à publier «non seulement leur stratégie pour gérer les risques (climatiques) mais aussi pour saisir les opportunités» qu'offre la lutte contre le réchauffement.

**. Entreprises sous surveillance**

Un groupement de plus de 200 grands investisseurs, dont HSBC et le plus gros fonds de pension public américain (CalPERS), a décidé de mettre la pression sur 100 entreprises parmi les plus émettrices de gaz à effet de serre, pour qu'elles améliorent leur gouvernance sur le change-

ment climatique, réduisent leurs émissions et renforcent la publication de leurs informations financières relatives au climat.

La liste des cent entreprises visées par cette initiative, baptisée «ClimateAction 100+», comprend notamment de grands groupes pétroliers et gaziers (BP, Chevron, Coal India, etc.), des acteurs du secteur des transports (Airbus, Ford, Volkswagen, etc), et des groupes miniers et sidérurgiques (ArcelorMittal, BHP Billiton, Glencore, etc.).

Concrètement, pendant cinq ans, ces 225 investisseurs, qui représentent 26 300 milliards de dollars d'actifs sous gestion, vont suivre de près ces entreprises. Si elles font des progrès suffisants, elles pourront être retirées de la liste.

**. Adaptation au changement climatique**

L'Agence française de développement (AFD) a signé des accords avec l'île Maurice, les Comores, le Niger et la Tunisie, pour les accompagner dans l'adaptation aux impacts du dérèglement climatique (systèmes d'alerte, de lutte contre l'érosion, etc.).

Ces signatures s'inscrivent dans le cadre d'un dispositif annoncé en mai 2017, destiné à accompagner 15 pays en développement et doté de 30 millions d'euros sur quatre ans.

Le directeur général de l'AFD, Rémy Rioux, a reconnu que «l'adaptation» était «le parent pauvre» de la finance climat, tournée jusqu'ici plutôt vers la réduction de gaz à effet de serre (énergies renouvelables, transports propres etc).

## John Kerry évoque la «honte» du retrait américain

**La décision de Donald Trump de retirer son pays de l'Accord de Paris, et de n'envoyer mardi dans la capitale française qu'un chargé d'ambassade, est «une honte», a estimé l'ancien secrétaire d'Etat John Kerry, au sommet climat où le président américain a été la cible de critiques.**



«C'est une honte, si vous regardez les faits, la science, le bon sens, tout le travail qui a été fait», a dit John Kerry à l'AFP. L'accord de 2015 contre le réchauffement «ne s'est pas fait en un an à Paris. Ce sont 26 années de travail déshonorées par des gens qui ne comprennent rien à la science».

À la tribune, John Kerry, qui avait joué un grand rôle au côté de Barack Obama dans l'adoption de l'accord, a été très applaudi par l'assistance du «One Planet Summit», quand il a dénoncé «une décision auto-destructrice prise dans un but politique».

«Donald Trump s'est peut-être retiré de Paris, mais pas le peuple américain», a-t-il ajouté, citant l'engagement de nombreux Etats américains, villes, entreprises.

Lui succédant à la tribune, l'ex-secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon, qui a appelé le monde à agir mieux pour appliquer l'accord, a aussi dénoncé une décision américaine «politiquement de courte vue, économiquement irresponsable, et scientifiquement erronée».

Donald Trump n'a pas été personnellement invité à ce sommet consacré aux finances climat et co-organisé par la France, la Banque mondiale et l'ONU deux ans tout juste après l'adoption de l'accord de Paris. Washington a prévu d'y envoyer un diplomate.

«Nous avons à la Maison-Blanche un climat-sceptique qui dit que le changement climatique est un canular !», a lancé mardi le gouverneur de Californie

Jerry Brown, en tête des collectivités américaines mobilisées pour le climat.

«Nous ne pouvons pas attendre que la Maison-Blanche se réveille. Nous en Amérique agissons sur le terrain», a-t-il souhaité. Mais «notre travail est incroyablement difficile. Nous avons mobilisé jusqu'à un certain point, mais nous ne sommes pas encore sur le bon chemin pour réduire des émissions (de gaz à effet de serre) croissantes».

«America's Pledge», coalition de collectivités, entreprises, organisations de la société civile pro-climat, compte désormais 1700 membres, a dit l'ex-maire de New York, Michael Bloomberg.

«Elle représente plus de la moitié de l'économie américaine», a-t-il dit à la presse. «Finalement, le président Trump a contribué à rassembler les gens qui comprennent le problème». La maire de Paris Anne Hidalgo a «salué le courage des maires américains».

«Nous continuerons à faire valoir nos arguments (...) Nos voix doivent couvrir celles des défenseurs du monde d'hier, qui sont les destructeurs du monde d'aujourd'hui et sans doute les fossoyeurs du monde de demain», a-t-elle dit, dénonçant le poids des «lobbies, aux raisonnements pollués par les intérêts particuliers»

Source: AFP

**AFROBOX**

Planifiez désormais votre consommation de gaz domestique avec le détendeur **VALMECA - 54.098**



Fabriqué en Espagne par Valmeca Spain, S.L. selon la norme Européenne EN12864

CE

Livré en boîte individuelle



En vente à BRAZZA QUINCAILLERIE  
arrêt MBAKA Poto-Poto, Avenue de la Paix

Le détendeur **valmeca** est un dispositif avec manomètre et clé incorporée

- un contrôle parfait du niveau de votre gaz (Butane)
- un système de sécurité avancé
- un raccordement facile à la bouteille (12- 35kg)
- un moyen sûr pour prévenir les ruptures brusques

**c'est pourtant simple !**

**CONTACTS :**

Brazzaville

Tél : (+242)- 05 610 49 24 / 06 877 89 91 / 04 440 45 65

Pointe Noire

Tél: (+242)- 05 608 56 26 / 06 487 43 20

Kinshassa

Tél: (+243) - 898 274 733

# Le sommet « One Planet Summit » en images



La basilique du Sacré-Cœur de Montmartre illuminée en vert et bleu à Paris à l'occasion du One Planet Summit. DR/LUDOVIC MARIN/AFP



L'acteur américain Sean Penn lors du One Planet Summit à La Seine Musicale, sur l'île Seguin à Boulogne-Billancourt, à l'ouest de Paris. Eric FEFERBERG/AFP



Le prince Albert de Monaco et le président Denis Sassou N'Guesso. DR



Antonio Guterres, le Secrétaire général de l'ONU, prend la parole sous les yeux d'Emmanuel Macron et de Jim Yong Kim, le président de la Banque mondiale, à la Seine musicale, sur l'île Seguin, dans l'ouest parisien



Le président français Emmanuel Macron escorte le Premier ministre bangladais Sheikh Hasina à l'Élysée à Paris à l'issue de leur réunion du 12 décembre 2017 dans le cadre du Sommet One Planet.



Arnold Schwarzenegger, ancienne star d'Hollywood et gouverneur de Californie, aux côtés de Nicolas Hulot, ministre de la Transition écologique et solidaire: deux médiatiques défenseurs de la nature au Sommet de Paris



Ibrahima Boubacar Keita, président du Mali, Ali Bongo Ondimba, son homologue gabonais, et Erna Solberg le Premier ministre norvégien, sortent de l'Élysée lors du Sommet «One Planet». ALAIN JOCARD/AFP

## INVESTISSEMENTS EN AFRIQUE

## Vers un cadre de coopération pour développer les flux commerciaux

En marge du Forum Africa 2017 tenu à Sharm El Sheikh, en Egypte, le groupe Attijariwafa bank et Afreximbank (Banque Africaine d'Import - Export) ont signé, le 9 décembre, un mémorandum d'entente (MoU) par lequel les deux institutions s'engagent à développer un cadre de coopération élargie à l'échelle africaine.

Destiné au développement des flux commerciaux et aux investissements en Afrique, l'accord a été paraphé par Mohamed El Kettani et le Dr Benedict Oramah, respectivement PDG du groupe Attijariwafa bank et président d'Afreximbank. Il constitue l'engagement des deux parties à collaborer principalement dans divers domaines, à savoir le renforcement des fonds propres; l'identification et confirmation de projets; le cofinancement du

## À propos d'Attijariwafa bank et d'Afreximbank

Attijariwafa bank est le premier groupe bancaire et financier au Maghreb et de l'UEMOA et un acteur de référence de la Cémac. En plus de l'activité bancaire, le groupe opère, à travers des filiales spécialisées, dans les métiers financiers : assurance, crédit immobilier, crédit à la consommation, leasing, gestion d'actifs, intermédiation boursière, private banking, conseil, location longue durée, factoring.

Le groupe emploie plus de 19 430 collaborateurs et gère un portefeuille de près de 8,8 millions de clients. Il est basé au Maroc et opère dans vingt-six pays à travers des filiales bancaires contrôlées majoritairement. En Afrique, il est présent en Tunisie, Mauritanie, Egypte, Sénégal, Burkina Faso, Mali, Côte d'Ivoire, Congo, Gabon, Cameroun, Togo, Bénin et Niger.

S'agissant d'Afreximbank, elle est une Banque africaine d'Import-Export. Institution multilatérale panafricaine financière dédiée au financement et à la promotion du commerce intra- et extra-africain, sa création remonte à octobre 1993 par les gouvernements africains, les investisseurs privés et institutionnels africains et les investisseurs non africains pour financer et promouvoir le commerce intra- et extra-africain. Ses documents constitutifs de base sont : l'accord d'établissement, qui lui confère le statut d'organisation internationale et la Charte, qui régit la structure et le fonctionnement de l'entreprise. Depuis 1994, Afreximbank a validé près de 41 milliards de dollars US de facilités de crédit pour les entreprises africaines, dont environ 6,2 milliards de dollars US en 2015.

commerce; le renforcement des capacités à travers le développement de nouveaux produits de financement innovants ainsi que dans le domaine de la consultation et d'échange d'information.

« La signature de ce MoU avec Afreximbank représente un autre jalon important des relations anciennes et durables entre deux institutions. Il vient à point nommé élargir la couverture géographique de notre

continent et renforcer la coopération intra-africaine à travers deux leviers majeurs que sont le commerce et l'investissement », a déclaré Mohammed El Kettani d'Attijariwafa bank dont

le groupe est fortement engagé dans l'accompagnement et le financement du commerce et de l'investissement intra-africain à travers ses agences implantées en Afrique du nord, de l'ouest et centrale.

Selon lui, ce MoU entre leurs institutions respectives devrait contribuer à libérer les pleines potentialités de développement dont le continent a tant besoin. Car, a-t-il ajouté, cet accord établit un partenariat stratégique à long terme dans le cadre de l'initiative Intra-Africaine pour le Commerce et la mise à disposition de solutions de financement innovantes en matière de Trade.

Par ailleurs, considéré comme une conjugaison des efforts en vue de libérer les potentialités que regorge l'Afrique, l'accord établit, d'après Benedict Oramah, « un partenariat stratégique à long terme entre Afreximbank et Attijariwafa bank ».

Guy-Gervais Kitina

## PATRIMOINE CULTUREL

## Le Congo invité à se mobiliser pour récupérer ses trésors pillés

Le président du Conseil représentatif des associations noires (Cran), Louis Georges Tina, lors d'une audience avec le ministre de la Culture et Arts, Dieudonné Mouyongo, appelé la République du Congo à donner son approbation en vue de l'enclenchement du processus d'identification de ses œuvres (colliers, masques, etc.) emportées pendant l'époque coloniale.

« Il faut savoir que 95% des biens culturels de l'Afrique se trouvent dans des grands musées en Europe, notamment en France et en Belgique. Le Cran a lancé une campagne il y a quatre ans à ce sujet. En France, nous avons obtenu satisfaction puisque le président français a annoncé récemment, depuis Ouagadougou, la restitution des trésors », a indiqué le président du Cran. « Je suis en train de faire une tournée en Europe et en Afrique pour sensibiliser les pays à cette question. Le Congo est concerné car beaucoup de ses objets ont été pris. Il doit se mobiliser pour les récupérer », a-t-il souligné.

Face à cette problématique, le ministre de la Culture a promis de faire une déclaration à propos, dans les tout prochains jours. Après les inventaires débiteront pour savoir les pièces concernées exactement et comment assurer leur conservation. Une fois rapatriés, ces objets pourront être placés dans le nouveau musée actuellement en construction à Brazzaville, a rassuré le ministre de la Culture. Notons que le Congo, en faisant revenir ce patrimoine au bercaïl, peut tirer beaucoup de bénéfices via le tourisme.

Signalons que le Cran compte rassembler autour d'une table tous les pays africains et européens concernés par cette question, à l'occasion d'une conférence internationale qu'il organisera en 2018 à Dakar au Sénégal. Créé en novembre 2005, le Cran est une fédération d'associations françaises ayant pour objectif de défendre la population noire de France contre les discriminations dont elle est victime.

Lopelle Mboussa Gassia

## MUSIQUE

## Le groupe Ngoma za Kongo donne un spectacle liant la tradition à la modernité

Le nouveau concert qu'a donné le groupe Ngoma za Kongo le samedi 09 décembre au Centre culturel russe (CCR) de Brazzaville a eu pour thème « La sape congolaise- une discipline culturelle ».

En présence de l'ambassadeur de la Fédération de Russie en République du Congo, Valery Mikhaylov,



Les sapeurs dandinant au milieu des percussionnistes du groupe Ngoma za Kongo

le groupe de la musique traditionnelle congolaise, Ngoma za Kongo, a associé dans un spectacle non inhabituel, la tradition et la modernité. Il a fait intervenir les sapeurs dans ce spectacle à la grande sa-

tisfaction du public. Pendant que les percussionnistes battaient magistralement leurs tam-tams, les sapeurs dandinaient au milieu de ces derniers. Une très belle combinaison qui ne pouvait qu'attirer l'assentiment et les applaudissements des mélomanes. Durant une heure, le public s'est familiarisé à ce spectacle unique en son genre dénommé « La sape congolaise-

travaillé. C'est pour la première fois que nous montons un tel scénario. » Content d'avoir abrité un spectacle qui sort de l'ordinaire, le directeur du CCR, Sergey Belyaev, a reconnu que son espace s'investit à promouvoir la culture congolaise. « Aujourd'hui, nous voyons l'art du groupe Ngoma za Kongo que nous connaissons bien. C'est l'art intégral qui inclut le chant, la musique et la danse. C'est un peu l'histoire du Congo, l'histoire de l'Afrique. Aujourd'hui, nous voyons aussi que la sape a intégré le spectacle. C'est cette combinaison qui fait le mariage entre la tradition et de la modernité. Je pense que ces trouvailles ont permis aux sapeurs de s'impliquer dans la culture moderne et traditionnelle », a-t-il fait savoir.

Notons que Ngoma za Kongo a été créé en 1999 par le promoteur culturel Leonard Baniekona pour promouvoir la musique et la danse traditionnelle du Congo. Le groupe est aujourd'hui à la disposition des tourneurs, producteurs et festivals du monde entier. Depuis sa création, Ngoma za Kongo a fait plusieurs tournées en Afrique, en Europe, aux USA et en Asie. Sa plus longue tournée a duré trois ans, c'était aux USA et en Thaïlande de 2011 à 2013. Ce groupe est composé de plusieurs artistes en perpétuelle recherche de nouvelles sonorités et danses en s'inspirant des traditions congolaises. Comme résultat à cette recherche, le groupe représente une grande diversité des sons et couleurs du Congo.

Bruno Okokana

## NÉCROLOGIE

M. Paul Kambo, ancien directeur adjoint de l'Imprimerie et famille portent à la connaissance des parents, amis et connaissances de Brazzaville, Pointe-Noire, France, Angola, RCA et RDC le décès de leur frère M. Kambo Modeste survenu le 8 décembre 2017 au CHU de Brazzaville.

La veillée se tient au n°79 rue Kouyou à Poto-Poto.

Le programme des funérailles vous sera communiqué ultérieurement.





BEATSTREETAWARDS

PROMOTION DES ARTISTES  
DE MUSIQUES URBAINES

**AIRTEL, MEILLEURE  
ENTREPRISE**



AG Partners

LE RESEAU DES SMARTPHONES

 airtelcongob

## RECHERCHE SCIENTIFIQUE

# Renforcement des capacités des chercheurs en chimie et en expression

La directrice de la cité scientifique, le Dr Marie Claire Makambila Koubemba, a souligné, le 2 décembre, un bilan positif des chercheurs en expression et en chimie au terme du 7<sup>e</sup> symposium interne organisé sur différents thèmes de la santé.



Les participants au symposium

L'objectif de la rencontre était de renforcer les capacités du personnel, des techniciens et chercheurs de l'Institut national de recherche en sciences de la santé. Elle a permis aux chercheurs de présenter des sujets et projets afin de démarrer leurs études.

À cette occasion, plusieurs communications ont été suivies parmi lesquelles l'aspect épidémiologique du syndrome de Down à Brazzaville, présentée par Makouma Poaty. Il a indiqué que ce syndrome, encore appelé trisomie 21, est la maladie chromosomique la plus fréquente dans le monde. Au Congo, les données épidémiologiques sont peu connues. L'étude menée a révélé que quatre-vingt-trois syndromes de Down ont été répertoriés dans les services de pédiatrie en néonatalogie et soins intensifs du Centre hospitalier et universitaire de Braz-

zaville sur une période de cinq ans. Le nombre de malformations tout venant est de quatre cent trente. Les arrondissements à forte prédominance masculine sont Makélékélé et Talangai.

De son côté, Nianga Bikouta a donné la communication sur la sensibilité des Aedes aegypti et Aedes albopictus aux insecticides à Brazzaville. L'orateur a indiqué que les maladies à transmission vectorielle menacent la santé humaine. Ces maladies transmissibles sont responsables de plus de sept cent mille décès dans le monde. L'objectif de l'étude a été d'évaluer la sensibilité d'Aedes aegypti et Aedes albopictus aux différents insecticides utilisées en santé publique à Brazzaville pour une riposte efficace dans les moindres délais en cas d'apparition d'épidémie. Au Congo, le chikungunya a causé plus de

3 024 cas de décès en 2011. En ce qui concerne la fièvre jaune, un cas a été enregistré en 2017. La discussion a porté sur l'étude sur les maladies émergentes au Congo ; le taux de participation des parties de la plante ; les caractères d'identification des moustiques ; le risque des insecticides utilisées pour les moustiquaires imprégnées.

Le Pr Gombé Mbalawa, pour sa part, a délivré une communication portant sur les statistiques dans la rédaction scientifique : suivie actuarielle comparée des malades atteints de cancer du sein et de l'estomac. Au cours de ce symposium, le problème du manque de matériel a été également soulevé. Marie Claire Makambila Koubemba a rappelé que cette rencontre devrait être organisée trois fois par année afin d'évaluer tout ce que les chercheurs réalisent.

**Lydie Gisèle Oko**

## SALUBRITÉ

# L'ambassade du Venezuela assainit le lycée Joseph-Chaminade de Brazzaville

L'opération menée le week-end dernier s'inscrit dans le cadre de la célébration du quatrième anniversaire du cours d'espagnol qu'organise la mission diplomatique bolivarienne à l'intention de jeunes congolais.

Depuis quatre ans, l'ambassade de la République bolivarienne du Venezuela organise des cours d'espagnol dispensés gratuitement aux jeunes congolais. À l'occasion de la célébration de ce quatrième anniversaire, l'ambassadeur de ce pays en République du Congo, Norma Borges, a initié une opération d'assainissement avec l'association

« L'assainissement fait partie de la vie de l'homme. Chacun doit avoir conscience que lorsqu'on a un bout de papier entre les mains, au lieu de le jeter dans la rue, il vaut mieux s'approcher dans un endroit approprié comme la poubelle publique ou bac à ordures pour le jeter. S'il y a aujourd'hui déséquilibre du monde, c'est parce qu'on ne prend pas soin de toutes ces petites choses », a déclaré l'ambassadeur.

Pour mener à bon terme cette journée, Norma Borges a organisé des activités sportives mises en valeur par les chargés du sport au sein de



L'ambassadeur posant avec les apprenants

Univers jeunesse en vue de sensibiliser la jeunesse à la salubrité. Comme la propreté est indispensable pour la bonne santé, charité bien ordonnée commençant par soi-même, l'ambassadeur du Venezuela a choisi le lycée Joseph-Chaminade où sont dispensés les cours d'espagnol, langue de son pays.

l'ambassade, José Frasca Rosales et Keïta Adama. Il s'est agi des sports tels le football, volley-ball, basket et des activités récréatives comme le nzango.

Notons que l'ambassade du Venezuela au Congo a prévu plusieurs autres activités qui seront organisées courant ce mois.

**Bruno Okokana**

## NÉCROLOGIE

Les familles Taty et les enfants Roselli ont la profonde douleur d'annoncer le décès de Monsieur Roselli Vincent, directeur des comptes administratifs au ministère des Finances et du budget, survenu le 4 décembre 2017 à Brazzaville.

La veillée se tient au domicile familial à Bacongo plus précisément à la DEC générale sur l'avenue des premiers Jeux africains. Le programme des obsèques sera communiqué ultérieurement.



Yannick Mbouma, agent des Dépêches de Brazzaville et les enfants Sambou Samuel (Lambert, Gaspard, Nicolas, Serge, Ivette, Nathalie, Tsofso, Mamou) et les familles Onina, Opena ont la profonde douleur d'informer les parents, amis et connaissances du décès de Mme Sambou née Amélie Etoki survenu le 9 décembre 2017 à Brazzaville. La veillée se tient au 52 de la rue Bandas Poto-Poto Brazzaville.



M. Mpemba Alexandre, agent des Dépêches de Brazzaville, la famille Mouhani Milandou, Mouhani Antoinette, Mouhani Mathis, Lasido, ont la profonde douleur d'annoncer le décès de Mouhani Amélie, survenu le 5 décembre 2017 à l'hôpital de Makélékélé.

La veillée mortuaire se tient au n°52 de la rue Kingouari.

Le programme des obsèques vous sera communiqué ultérieurement.



## COMMUNE DE BRAZZAVILLE

# Les quartiers Matari et Itatolo bientôt accessibles par véhicule

**Le maire de la ville capitale, Christian Roger Okemba, a procédé le 10 décembre au lancement des travaux d'ouverture de la route reliant ces deux quartiers du 9<sup>e</sup> arrondissement de Brazzaville, Djiri**

Cofinancés par la mairie centrale et la population riveraine des quartiers Matari et Itatolo (Massengo), ces travaux sont d'une importance capitale. En effet, ces quartiers complètent la liste des endroits les plus enclavés de la capitale congolaise. Les propriétaires terriens et fonciers qui ont organisé un rituel sur les lieux de

érosions. À cet effet, nous tenons à vous féliciter, remercier pour ce geste combien louable que vous accomplissez dans une conjoncture économique difficile », a souligné Paul Okana, au nom du collectif des présidents des deux quartiers, louant l'esprit patriotique et le dévouement du nouveau maire de Brazzaville.

L'ouverture de cette route parallèle à celle de la station terrienne de Mongouni, complètement dévastée par les érosions, s'inscrit dans le cadre de l'initiative « *Bâtissons ensemble Brazzaville* » que la mairie de Brazzaville a lancé récemment.

« *Nous souffrons ici, les femmes accouchent parfois dans la rue. Nous enregistrons également des cas de décès par manque de véhi-*

*cul, donc à cause de l'enclavement. Nous demandons à chaque parcelle de Massengo et de Matari de contribuer à hauteur de 2 000 FCFA de façon que nous puissions aider le maire à construire ces routes* », a-t-il suggéré.

**Parfait Wilfried Douniama**



Christian Roger Okemba lançant officiellement les travaux./crédit photo/Adiac

lancement des travaux pour invoquer leurs mânes se sont réjouis de l'initiative des autorités municipales.

« *Ce dimanche 10 décembre 2017(...), nous sommes comblés de joie, une joie immense, stimulée par l'ouverture de cette route parallèle à la première dégradée par des*

« *Nous lançons officiellement notre initiative de manière concrète. Vous avez la responsabilité d'appuyer cette volonté à travers vos multiples contributions. Ce sont les travaux de la mairie mais avec la participation des populations. Au regard de l'étendue du travail à réaliser, la mai-*

« *Nous lançons officiellement notre initiative de manière concrète. Vous avez la responsabilité d'appuyer cette volonté à travers vos multiples contributions. Ce sont les travaux de la mairie mais avec la participation des populations. Au regard de l'étendue du travail à réaliser, la mai-*

## LUTTE CONTRE LA FAIM

## La BAD approuve un nouveau projet en Afrique

**La Banque africaine de développement (BAD) a validé un nouveau projet visant à transformer l'activité agricole dans le cadre de la lutte contre la faim en Afrique.**

L'initiative mettra en œuvre 655 mesures qui devraient permettre de générer près de 513 millions de tonnes de nourriture supplémentaires et de sortir de la pauvreté 250 millions d'Africains d'ici à 2025. Ce projet mise sur l'autosuffisance en riz, l'intensification de la culture de manioc, la sécurité alimentaire au Sahel, la valorisation des savanes comme greniers à blé, la restauration des plantations d'arbres, l'expansion

de l'horticulture, l'augmentation de la production de blé et l'extension des chaînes de valeur de pisciculture.

« *Ce projet permettrait à l'Afrique de subvenir à ses propres besoins alimentaires grâce à la productivité agricole. L'Afrique n'est capable de connaître une véritable transformation de l'agriculture qu'avec une implication des gouvernements, du secteur privé et des investisseurs majeurs* », a déclaré Kenton Dashell, directeur général adjoint de l'Institut international d'agriculture tropicale (IITA) en charge des partenariats et du développement des capacités, dans un communiqué publié le 11 décembre à Nairobi au Kenya. Le projet de Techno-

logies pour la transformation agricole en Afrique débutera en 2018 avec pour priorité d'éliminer la pauvreté extrême, de mettre fin à la famine et à la malnutrition, et de parvenir à l'autosuffisance alimentaire. Il sera mené par IITA avec pour ambition de faire de l'Afrique un exportateur net de nourriture, et de mettre l'Afrique au niveau des chaînes de valeur mondiales des matières premières et de l'agriculture. « *Nous comptons adopter la modernisation et la commercialisation pour nous aider à transformer l'agriculture africaine* », a souligné Kenton Dashell.

**Josiane Mambou Loukoula**

## ENERGIES RENOUVELABLES

## Appel de l'IAER à la communauté internationale

**À la veille du sommet de Paris sur le financement des politiques climatiques qui se tient le 12 décembre, l'Initiative de l'Afrique sur les énergies renouvelables (IAER), lancée lors de la COP21, espère que plus d'attention sera accordée à ses projets si l'on veut agir concrètement contre le réchauffement climatique.**

Dans un communiqué, l'IAER a présenté les grandes lignes de son action qui s'étend jusqu'en 2030. Cette initiative n'est autre qu'un effort transformationnel de l'Afrique, mené par elle-même pour accélérer, intensifier et exploiter l'énorme potentiel du continent en matière de sources d'énergie renouvelables. Elle vise notamment à atteindre au moins 10 GW de capacités de production nouvelles et supplémentaires d'énergie renouvelable d'ici à 2020, mais aussi un accès universel à l'énergie d'au moins 300 GW d'ici à 2030. C'est dire qu'une fois exécutée, l'IAER permettra au continent de passer rapidement à des systèmes énergétiques modernes, renouvelables, intelligents et capables à la fois de soutenir l'industrie et d'atteindre les personnes qui n'ont actuellement pas un accès adéquat aux services énergétiques modernes.

Depuis son lancement, l'Initiative a fait quelques réalisations. Il faut citer, entre autres, l'approbation de dix-neuf programmes et projets d'investissement, avec une capacité de production totale attendue de 1,7 GW, pour un total de 4 Md euro d'investissements prévus. Sur ce montant, 2 Md euro ont déjà été engagés par les bailleurs de fonds, dont 300 M euro de dons de la Commission européenne. Les appels d'offres de plusieurs projets sont en cours.

De plus, depuis la dernière réunion du conseil d'administration en septembre, cinq nouveaux programmes et projets d'investissements sont en évaluation au niveau de l'IDU. Ils seront initialement présentés à la considération du conseil d'administration à sa prochaine réunion en

janvier 2018.

Selon un communiqué, l'IAER passera l'année prochaine de la phase d'établissement à celle de pleine opérationnalisation. Cette première étape devra déboucher sur la poursuite de l'identification et de l'évaluation du portefeuille d'énergies renouvelables à court et moyen terme (allant au-delà des 450 projets actuels) dans le but de mobiliser un soutien financier pour des projets alignés avec les critères IAER afin d'atteindre l'objectif de 10 GW d'ici à 2020.

Vers la fin de l'année 2018, l'IAER portera progressivement son attention sur la deuxième phase de l'Initiative (2020-2030). « *Les deux prochaines années poseront les bases solides pour des mesures transformatrices qui visent à ajouter d'ici 2030 au moins deux fois plus de capacité de production d'énergie sur le continent grâce aux énergies renouvelables* », a-t-on indiqué de même source.

Durant cette dernière phase, l'IAER espère que la question des financements bénéficiera de toute l'attention de la communauté internationale. Ce qui signifie que la mobilisation du financement public international additionnel requis pour des politiques et des mesures incitatives ambitieuses susceptibles d'entraîner des niveaux sans précédent d'investissements privés et publics dans les énergies renouvelables sera effective.

« *L'IAER innove en formulant des plans d'investissement concrets qui sont dans l'intérêt des pays développés et des pays africains - en réalité un plan Marshall pour le climat et le développement* », a estimé le président guinéen, Alpha Condé, président en exercice de l'Union africaine. Et d'ajouter : « *Le financement de la lutte contre le changement climatique devient alors une approche attrayante et gagnant-gagnant qui peut rompre le mode de blocage des négociations actuelles sur le financement climatique* ».

**Nestor N'Gampoula**

## FRANCOPHONIE

## Kako Nubukpo suspendu pour sa critique du Franc CFA

**Le directeur de la francophonie économique et numérique à l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) a été suspendu de ses fonctions.**

Pour ses prises de position répétées sur le Franc CFA, notamment son insistance sur la nécessité de réformer cette monnaie, l'économiste togolais Kako Nubukpo a été privé de salaire et interdit d'accéder aux locaux de l'Organisation, en attendant son éventuel licenciement. L'OIF reproche à Kako Nubukpo de n'avoir pas respecté le devoir de réserve lié à ses fonctions. Kako Nubukpo est connu sur la scène internationale pour ses positions tranchées, défavorables au Franc CFA, qu'il reproche de priver les pays de la zone franc de retombées financières. L'OIF a demandé sa démission, qu'il a refusé, du coup, il a écopé d'une suspension. Dans une tribune in-

titulée « *Franc CFA* », l'économiste dit avoir trouvé les propos du président français Emmanuel Macron, en tournée en Afrique, « *déshonorants pour les dirigeants africains* ». Kako Nubukpo est co-auteur de « *Sortir l'Afrique de la servitude monétaire : A qui profite le franc CFA ?* », paru en 2016. Créé en 1945, comme « *franc des colonies françaises d'Afrique* », le franc CFA, utilisé par quinze Etats africains, est désormais arrimé à l'euro. Spécialiste des questions monétaires, l'économiste pense que cette monnaie est trop forte, critique ses effets, l'accuse d'être déconnectée des réalités africaines, et « *tient l'Afrique à la servitude* ». Kako Nubukpo est né en 1968 et formé à Strasbourg en France. Il est titulaire d'un doctorat en sciences économiques de l'Université Lyon III et agrégé d'économie.

**Noël Ndong**

## TÉLÉPHONIE MOBILE

## Airtel Congo annonce son passage à la 4G

En mission de travail à Brazzaville, le directeur des affaires règlementaires d'Airtel Afrique, Daddy Mukadi, a indiqué le 12 décembre que la société réalisera d'importants investissements l'année prochaine en République du Congo.

Il a fait cette annonce à l'issue d'un échange avec le ministre des Postes, des télécommunications et de l'économie numérique, Léon Juste Ibombo.

« Nous avons évoqué le niveau de qualité de services et des investissements que la société a réalisés durant les deux dernières années. Airtel Congo a atteint un niveau de service très satisfaisant sur la 3G. Nous sommes prêts à passer à la 4G », a confié Daddy Mukadi.

Concernant le passage à la 4G,

il a fait savoir que compte tenu des démarches à suivre pour l'obtention de la concession ainsi que de l'installation des équipements nécessaires, cette transition pourrait intervenir dès la mi-2018. « Nous avons reçu un confort de la part du ministre qui va nous accompagner dans cette procédure », a-t-il déclaré.

Le gouvernement congolais est disposé à fournir les ressources nécessaires à l'installation des nouvelles infrastructures et les autres investissements que l'opérateur de téléphonie mobile entend réaliser dans le pays. « Nous comptons sur ce partenariat pour développer le secteur numérique et équiper la poste congolaise », a déclaré le ministre Léon Juste Ibombo.

Fiacre Kombo



Le ministre Ibombo s'entretenant avec la délégation de Airtel Congo

## Les droits de l'homme au Congo au centre d'un focus

L'humanité a commémoré, le 10 décembre dernier, le 69ème anniversaire de la déclaration universelle des droits de l'homme. A Brazzaville, un grand focus a été organisé le lendemain sur les droits de l'homme en République du Congo.



Une vue des officiels pendant le focus (photo adiac)

Quatre thèmes ont été développés à cette occasion par les experts venus du ministère de la Justice, des droits humains et de la promotion des peuples autochtones, des Nations-Unies et des ONG et associations de défense des droits de l'homme.

Ces thèmes portaient sur les Nations-Unies et les droits de l'homme ; la garantie des droits de l'homme au Congo ; la femme congolaise et la protection de ses droits ; la société civile et la protection des droits de l'homme au Congo.

Les débats ont édifié l'assistance sur la problématique de protection des droits humains et des libertés fondamentales.

Mais au-delà de tout, le gouvernement, protecteur de premier plan des droits humains et garant des libertés fondamentales, a promis de continuer à tout mettre en œuvre afin de protéger les citoyens.

« Les défis liés aux droits de l'homme sont nombreux et

multiples. Pour les garantir, nous devons explorer toutes les opportunités qui se présentent à nous. Le ministre en charge des droits humains, veillera à ce que les questions relatives à la promotion des droits de l'homme, priorité du chef de l'Etat, soient toujours au centre de nos actions », a souligné le ministre de la Justice, dans son message de circonstance, lu par son directeur de cabinet, Michel Mvouo.

« Les droits humains appartiennent à chacun de nous sans exception. Les connaître est un devoir, les faire respecter pour nous-mêmes et les autres est un impératif. Sans cela, ils ne seront ni plus, ni moins que de simples mots consignés dans les documents. Sur ce, la responsabilité première de l'Etat est d'informer et de sensibiliser les citoyens sur les droits et devoirs afin que ces derniers puissent les exercer et veiller collectivement à leur respect », a-t-il ajouté.

Firmin Oyé

## LYCÉE THOMAS-SANKARA

## Les travaux du mur de clôture s'exécutent normalement

Le Groupe des associations Bana Congo (GABC) que dirige Roch Akindou, réalise depuis le mois d'août, les travaux de construction des murs de clôture du lycée Thomas-Sankara A et B, situés à Djiri, neuvième arrondissement de Brazzaville.



Les travaux à Thomas-Sankara/Adiac

Roch Akindou a apprécié la réalisation des travaux le 9 décembre, lors de sa descente dans ces établissements d'enseignement général. Depuis quelques années, l'on assiste à des actes inciviques perpétrés par des élèves, des groupes d'enfants incontrôlés et bien d'autres. Ces actes de barbarie préoccupent les responsables et les parents d'élèves.

Pour ces derniers, le volet sécurité est une priorité, a expliqué Roch Akindou. Le groupe, poursuit-il, a élevé des murs dotés de fils barbelés, des ampoules électriques et projecteurs. Il y a

aussi deux murs de séparation de 190 m de long et 3 m de hauteur, ainsi qu'un poste de police avancé à l'extérieur de l'établissement.

Le GABC a également créé une allée pour le passage de la population et résolu le problème de glissement de terrain dû aux eaux de ruissellement.

Selon Roch Akindou, l'ouvrage pourrait être remis officiellement en fin décembre. Le groupe manque de matériaux pour la construction des toitures, l'aménagement de l'aire de jeu, des salles de classe. Il a appelé les gens de bonne volon-

té à mutualiser les efforts pour sauver l'établissement.

Elève en seconde C, Estime Andzi Ngatho, a signifié que « le groupe des associations a fait un grand travail. Nous nous sentons désormais en sécurité. Grand merci aux initiateurs de ce projet ».

Dorothee Ikambi, une passante, a fait savoir que « les affrontements à Thomas m'ont poussée à inscrire mon fils dans une école privée. Je demande à ces enfants de se ressaisir et élargir leur vision parce que nous attendons d'eux un avenir meilleur ».

Lydie Gisèle Oko

## COMÉDIE

## Le Camerounais Nana Ardo se produira à l'espace du trentenaire

L'humoriste camerounais, Nana Ardo, sera sur la scène de l'Espace du trentenaire, le 17 décembre, dans son sketch intitulé Le justicier. Ce spectacle est offert à titre gracieux par le CPGOS (Comite paritaire des œuvres sociales) de Total E&P Congo et l'Espace culturel Yaro.



L'affiche de spectacle de Nana Ardo

Mise en scène par l'humoriste lui-même, Le justicier est un ensemble de sketches (mélange de théâtre, de conte et d'humour selon l'artiste) qui dénoncent, avec beaucoup d'humour les mauvais comportements, la corruption et le favoritisme dans le milieu de la justice et qui font que certains

jugements soient rendus à l'envers. Cela, à travers l'histoire d'un petit groupe d'hommes de droit qui se retrouve dans un bar.

Les Ponténégrins sont invités à découvrir Nana Ardo, grande figure de l'humour camerounais, qui a su se démarquer et conquérir les cœurs grâce à ses textes profonds et délirants. «L'entrée est libre, mais les adultes doivent se munir d'une pièce d'identité pour avoir accès au site», a précisé Pierre Claver Mabiala, directeur de l'Espace Yaro. Notons que l'ouverture de scène sera assurée par la troupe Les pétroliers du CPGOS et qu'avant Pointe-Noire où il animerait aussi des ateliers de théâtre pour enfants, Nana Ardo se produira à l'Institut français de Kinshasa en République démocratique du Congo le 13 décembre.

Lucie Prisca Condhet  
N'Zinga

## CINÉMA

## Le film «Diboulou» sort en 2018

Produit par Cible Record Film avec les moyens techniques de Sky Visions Médias, le film «Diboulou» du réalisateur congolais Albe Diaho sera sans conteste l'une des attractions cinématographiques de l'année prochaine par son scénario bouleversant et sa qualité technico-artistique réussie.



Une séquence de «Diboulou»/crédit photo «DR»  
ses séquences ne font que renforcer cette touche professionnelle tant recherchée par Albe Diaho. À la fin, c'est une véritable fiction à la congolaise qui a été produite. Elle fera, à coup sûr, le bonheur des cinéphiles après la dernière main qui va permettre d'extirper les séquences superflues, d'améliorer les effets sonores et de corriger certains cadrages avant sa sortie officielle en salle prévue pour le 7 Juillet 2018. Signalons qu'en 2016, Albe Diaho, qui fait partie de la génération montante du cinéma congolais, a produit le film «Le Choix».

Pour produire «Diboulou», le réalisateur Albe Diaho n'a pas lésiné sur les moyens. Les meilleurs acteurs et comédiens de la place font partie du casting tandis que la maison Sky Visions Médias a apporté sa logistique audio-visuelle avec des moyens techniques professionnels.

Le réalisateur, les acteurs et tous les intervenants dans le film se sont sentis à leur aise lors des différentes séances de tournage. «Diboulou» est un film d'action qui allie à la fois angoisse, suspense, drame et émotions. Les effets spéciaux qui habillent à merveille

Hervé Brice Mampouya



# LIBRAIRIE LES MANGUIERS

LIBRAIRIE  
LES MANGUIERS

Un Espace de Vente

Une sélection unique de la  
LITTÉRATURE CLASSIQUE  
(africaine, française et italienne)

Essais, Romans, Bandes dessinées,  
Philosophie, etc.



Un Espace culturel Pour vos Manifestations :

Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces  
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.



Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Gesso  
immeuble les Manguiers (Mpila),  
Brazzaville République du Congo

Horaires d'ouverture:

Du lundi au vendredi (9h-17h)  
Samedi (9h-13h)



## 10E TOURNOI DES VÉTÉRANS DE VOLLEYBALL

## VC Espoir de la RDC remporte le challenge Simplicie Euloge Lébi

L'équipe de la République démocratique du Congo a remporté, le samedi au gymnase Henri Elendé, la 10e édition du tournoi des vétérans en battant Ewawa de Pointe-Noire deux sets à un après le tie-break.

Dans cette compétition, les matches se jouent en deux sets gagnants et non trois comme dans les tournois officiels. VC Espoir a remporté le premier sept 25-20 avant de perdre le second sur le score identique. C'est au tie break qu'il a eu raison des Ponténégrins 15-9. La troisième place du tournoi a été occupée par Ebeba qui a battu Manga Corpo du Gabon deux sets à zéro (25-17 et 25-18). Invitées également à cette fête, les dames ont livré une rencontre de démonstration. « Je suis fier de constater que tous ceux qui ont partagé avec moi les moments de joie sont présents. Ça me rappelle mon bon vieux temps, l'émotion est là. J'ai fait ce que j'ai pu. Ce n'est pas une compétition qui exige trop d'efforts pour rassembler tout le monde. C'était difficile physiquement .... Si Anvouli Omer était là, ce serait du beau rire. Il était mon coach et qui m'a accompagné pendant tout mon parcours », a déclaré Simplicie Euloge Lébi.

Jean Claude Mopita, président de la fédération, a souligné que



cette 10e tournoi de veteran venait aussi de clôturer la saison sportive 2016-2017 puis servait de charnière à la nouvelle saison 2017-2018. Elle débute par l'organisation du 24 au 31 décembre à Brazzaville de la 4e édition du tournoi international de volleyball des jeunes U-20 dénommé challenge Calixte Nganongo. Signalons que le vétéran de l'année 2018 est Sarah Ahoui, ancienne volleyeuse. En rappel, Simplicie

Euloge Lébi fut un sportif talentueux qui a marqué sa génération par sa défense impeccable et la maîtrise des fondamentaux. À la fin de sa carrière de joueur, il n'a jamais abandonné le sport malgré ses multiples responsabilités. Il a choisi, selon les témoignages, de mener une vie associative vivace et d'en être un dirigeant émérite. Ancien capitaine de l'équipe d'Inter volleyball de Brazzaville, il avait respectivement assumé les

La photo de famille des participants/Adiac fonctions de président de la Ligue de Brazzaville, président de l'Association Olympafrica de Talangaï. Il est actuellement président de la section volleyball d'Interclub. Fondateur et promoteur du volley club Kinda Odzoho, Euloge Lébi est le deuxième vice-président de la Fécovo chargé du développement de volleyball. Simplicie Euloge Lébi a été chef de la délégation congolaise des Lions sports du Congo au cham-

pionnat international du sport militaire, en Roumanie en 2002, et également chef de la délégation des Diables rouges volleyball aux 11es Jeux africains de Brazzaville 2015. Sur le plan professionnel, cet officier supérieur (commissaire-colonel) a occupé plusieurs fonctions administratives au niveau des Forces armées congolaises (de 1986 à 2015). Depuis janvier 2016, il est le directeur des ressources humaines au ministère de la Défense nationale. Plusieurs fois, il a été décoré : croix de la valeur militaire, chevalier dans l'ordre national de la paix, commandeur dans l'ordre de mérite congolais et Grand officier. « Son meilleur souvenir reste son premier voyage par train avec l'équipe d'Interclub à Pointe-Noire au championnat national de 1978 », se rappelle-t-il. Parmi les jeunes joueurs de sa génération qu'il a eus pour coéquipier à l'Inter club, on peut citer : Mbaou « Ditchobo », Fidèle Gandou, Pierre Mpouo, Jean Claude Mopita, Benedicte Okiémo, Geoffroy Dinga, Nicaise Mampidi et Harvey Lokoka. Comme adversaires : Moïse Diata, Pascal Akouala Goelot, Lezin Nkodia, Hubert Packa, Valère Mady Goma, Fidèle Ndéké, Onde Selva « Taba Mobali » et Dzoa Yoka.

James Golden Eloué

## INFRASTRUCTURES SPORTIVES

## Jean Claude Mopita plaide pour la transformation des gymnases en centres de préparation

Le président de la Fédération congolaise de Volleyball (Fécovo) a profité de l'échange avec Hugues Nguélonlé pour émettre son souhait de transformer les infrastructures construites à la faveur des Jeux africains en centres de préparation des athlètes du Congo, de l'Afrique et du monde.

« La transformation de nos infrastructures en centres des formations sinon en centres pour la préparation des athlètes du Congo, de l'Afrique pourquoi pas du monde. Il y a beaucoup de pays qui nous demandent comment faut il faire pour venir se préparer au Congo ? Il faut mettre en place une structure qui va gérer ou qui va vendre l'image de nos infrastructures pour préparer les kits de préparation », a suggéré le président de la Fécovo au ministre des Sports et de l'éducation physique. Selon lui, le Congo aura beaucoup à gagner car les stades peuvent recevoir les délégations et le comité de gestion qui sera mis en place créera toutes les conditions de transport, d'hébergement et de santé. « Tout cela a un coût. On fait connaître cela aux différents pays qui veulent venir se préparer ici. Cela se fait dans les autres pays », a-t-il précisé.

Jean Claude Mopita a aussi suggéré que les gymnases soient

équipés des outils informatiques notamment l'Internet et des kits de secours d'urgence. Sur les secours de santé, il a souhaité que le ministère des Sports obtienne des contrats ou demande de l'aide auprès des organismes comme l'OMS ou le ministère de Santé. Aussi a-t-il proposé à la tutelle de réactiver tous les mécanismes de financement des activités du sport à travers une subvention des sociétés « parce qu'il existe des mécanismes qui permettent aux sociétés de verser quelque chose pour pouvoir faire vivre la culture et le sport car, par ce temps de crise, il est difficile de trouver tous les moyens. »

Pour lui, les fédérations doivent être soutenues sans discrimination en vue de leur permettre de bien représenter le pays. Jean Claude Mopita a, par ailleurs, assuré que la Fécovo qui veut d'abord confirmer sur le plan national, insistera sur la formation dans toutes les catégories. « Nous avons des centres de formation à Brazzaville, à Pointe-Noire, à Dolisie, à Owando. Les jeunes qui sont encadrés dans ces centres vont assurer la relève de demain »

La Fécovo, a commenté son président, compte quatorze joueurs professionnels mais, pour les difficultés financières, la fédération ne peut pas les mettre à contribution. Il a demandé l'aide de

l'Etat dans le paiement des primes des joueurs professionnels et des nationaux. « Nous voulons amener très loin le volleyball. Nous avons des professionnels et nous ne pouvons pas les mettre à contribution. Pour les déplacer, il faut les titres de transport et avoir des primes pour eux. Généralement, lorsqu'on met en place les budgets pour une telle compétition, on doit tenir compte de ces aspects. Ces jeunes doivent bien nourrir leur famille. Pour qu'ils puissent accepter, il faut que tous ces aspects soient pris en compte. »

## Les luttes traditionnelles donnent la priorité à la formation

Godefroy Mathurin Kimbembé, le président de la Fédération congolaise de luttes traditionnelles et grappling a promis faire de la formation l'une de ses priorités. Cette formation se fera par le biais de l'organisation des stages de formation des entraîneurs, des juges arbitres et dirigeants sans laquelle la Fécoluttag ne pourrait fonctionner. Il a plaidé pour l'acquisition d'un cadre idéal pour les entraînements des athlètes et l'acquisition des équipements qui sont considérés, selon lui, comme les éléments majeurs pouvant booster la fédération. La Fécoluttag procédera sous peu à la mise en place

de la ligue de Pointe-Noire. Cette opération se poursuivra dans le Niari, Sangha et la Likouala. Godefroy Kimbembé a, par ailleurs, demandé au ministère de soutenir sa fédération afin qu'elle participe aux compétitions internationales. D'après lui, l'argent pour la participation aux Jeux de la Francophonie de Nice aurait été détourné. « On va essayer de se battre en faisant en sorte que quand le drapeau congolais flotte à l'étranger que les athlètes soient présents et nous allons vous aider », a promis le ministre des Sports et de l'éducation physique.

## Sports de travail : trois événements phares à l'horizon 2018

Robert Jean Raphael Massamba-Débat a décliné au ministre trois activités phares de l'année 2018. Au mois de mai, la Fédération congolaise de sport de travail (FCST) va abriter à Brazzaville, le lancement de Osta city work, une activité continentale. Dans la même période, elle abritera aussi la réunion extraordinaire du conseil exécutif de l'Organisation africaine du sport travailliste et amateur (l'Osta). La FCST prépare aussi ses athlètes pour les premiers Jeux africains des travailleurs prévus à Dakar. « C'est un challenge pour notre pays qui doit participer massivement à ces jeux » .

## Rugby à la recherche d'un terrain

La Fédération congolaise de rugby n'a pas abordé la participation des compétitions internationales lorsque ses dirigeants ont rencontré le ministre des Sports. Ils ont mis l'accent sur la formation, gage de la réussite, a indiqué Paulin Mandoumou, son président. La première qui leur été accordée par le Rugby Afrique se tiendra au mois de mars prochain. « Nous allons mettre l'accent sur la formation des jeunes. Le rugby est mal connu chez nous. Il faut l'apporter au consommateur, le public sportif congolais. Il faut le vulgariser dans nos départements », a expliqué Paulin Mandoumou.

Il a révélé l'intention de la fédération à implanter le rugby dans les écoles publiques et privées malheureusement la fédération bute sur la formation des formateurs. Autre difficulté, c'est le manque de terrain approprié pour le rugby. Une ligue à Pointe-Noire, à Brazzaville et à Oyo en cours d'installation. Le ministre leur a demandé de trouver des terrains. « Commencez d'abord par trouver des terrains. Si vous les trouvez, nous sommes prêts à vous aider à faire en sorte que le rugby devienne un sport connu », a suggéré Hugues Nguélonlé.

J.G.E.